Boulay-les-Barres

Infos Municipales n°27 / 2021

SOMMAIRE

Vie Municipale

Le Mot du Maire	3
Les décisions du Conseil Municipal	4
Budget	8

Vie Locale

Le patrimoine disparu	10
Notre cimetière	12
Bien vivre ensemble	14

Enfance et Jeunesse

Temps périscolaire	16
Ecole maternelle	18
Ecole élémentaire	19
Le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire)	20
les 3 B'S (Association de parents d'élèves)	21

Vie Associative

Les pompiers et leur Amicale	22
Le comité des fêtes	23
Le football Club	24
L'amicale de la fanfare	25
Le club du bel automne	26
Le kick boxing	27
Le Bricy - Boulay Tennis club	28

Urbanisme

Nouvelles règles d'urbanisme	29

Un Mot de la Base Aérienne

Un Mot de la Base Aérienne	30

Infos Pratiques

Gestion des déchets	32
Numéros Utiles	34
Commerces ambulants	36
Cultes	36
Clic entraide	37
Nos commerces et entreprises	38
Etat civil et répertoire	39
Calendrier des manifestations	40

MAIRIE

Secrétaire de Mairie :
Mme Agnès CHAU

Accueil du Public :
le secrétariat est ouvert sur RDV
Au 02 38 75 33 25

Adresse mail :
mairie.boulaylesbarres@gmx.fr
Site Internet :
boulaylesbarres.fr

LE MOT DU MAIRE

Maire :
M. Bertrand GUILLON

Chers boulaysiens, chères boulaysiennes.

Depuis le mois de mai, début du déconfinement, nous essayons tous de reprendre le cours d'une existence normale, de poursuivre nos activités, sans ignorer qu'il y aura "un avant" et "un après" crise sanitaire.
Aujourd'hui plus que jamais, nous devons prêter attention aux autres autant qu'à nous-mêmes. Cette manière d'être se matérialise par le respect et la répétition des gestes barrières qui constituent un moyen primordial de nous préserver du coronavirus, la vaccination est un deuxième rempart surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Dans ce contexte de reprise, je souhaite sincèrement que la vie associative retrouve son rythme antérieur à la crise sanitaire. Je sais que les bénévoles ont été affectés par l'arrêt prolongé des activités et des festivités, je leur apporte tout mon soutien et les encourage à renouer avec les associations. Notre tissu associatif contribue à la vie de la commune et au bien-être des boulaysiens.
J'invite toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie associative de la commune à se rapprocher et prendre contact avec les présidents des associations, vous trouverez leurs contacts dans ce bulletin. **Nous avons besoin de vous**.

Au cours de l'année, le SDIS 45 a effectué une visite de sécurité quinquennale de la salle polyvalente et un avis défavorable avait été émis pour son ouverture au public. En conséquence celle-ci est restée fermée plusieurs mois. La société AP incendie à contrôlé et remis aux normes le système de sécurité incendie, la société Hoyeau est également intervenue sur l'installation électrique. Malgré la rapidité d'intervention de ces artisans, l'indisponibilité de pièces a maintenu ce chantier dans la durée, prolongeant la fermeture de manière importante. L'autorisation de rouvrir la salle polyvalente a été accordée le 17 novembre par le SDIS 45 après le passage en commission de sécurité.

La société SFR a débuté l'installation du réseau fibré sur notre commune, le chantier se poursuivra encore quelques mois. Rappelons la nécessité d'avoir un accès de qualité à internet comme l'a démontré la crise sanitaire du printemps 2020 avec le recours massif au télétravail et également l'aide apportée par le numérique pour informer et faciliter la vie de la population.
Aujourd'hui, que ce soit à titre personnel ou pour établir une entreprise, la disponibilité d'un accès internet à haut débit est devenue un des principaux critères de choix pour un lieu de vie ou d'implantation. Cependant, l'absence de fourreaux vers les hameaux sur l'ancien réseau Orange nous obligera à enfouir de nouveaux fourreaux.
Deux options étaient possibles : l'enfouissement du réseau fibré ou l'installation de poteaux en bois pour acheminer la fibre dans les hameaux. L'installation de poteaux est gratuite, mais bien évidemment, il n'est pas envisageable d'installer des poteaux supplémentaires le long des routes pour des raisons de sécurité et de désagrément pour nos agriculteurs. Une contribution de 30% du montant du chantier d'enfouissement sera demandée à la commune pour l'acheminement de la fibre vers les hameaux. Une négociation est en cours au Conseil Départemental entre les différents intervenants. L'accès à internet par la fibre sera opérationnel premier semestre 2023.

L'année 2022 sera placée sous le signe des élections, en avril pour les présidentielles et en juin pour les législatives. Les jeunes inscrits sur les listes électorales qui souhaitent participer avec nous au déroulement de ces élections, pourront se faire connaitre au secrétariat de mairie avant le 28 février.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2022, qui je l'espère, verra se réaliser vos espoirs et vos attentes. Je vous souhaite réussite personnelle et professionnelle, ainsi qu'une année de bonheur et de santé avant tout.

Bertrand GUILLON

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

14 Janvier 2021

Renouvellement de la Convention Culturelle Intercommunale

La commune d'Ormes accueille les habitants des communes de Boulay les Barres, Bricy, et Bucy-Saint-Liphard en tant qu'usagers de ses services culturels (bibliothèque, école de musique, maison de la polyculture) avec les mêmes conditions d'accès que ses propres habitants. Dans cette logique de proximité géographique et culturelle, les communes susnommées ont entamé une démarche de concertation dans la programmation des événements artistiques et culturels.

Le Conseil Municipal, autorise le maire à renouveler et à signer la convention intercommunale jusqu'en 2026.

Rétrocession de la voirie et des équipements communs du lotissement « Les Vignolles » à la commune

Suite à la visite du lotissement faite par des élus et des représentants du lotissement, il a été constaté quelques trottoirs abîmés et des fissures au niveau de la voirie. D'autres points sont par ailleurs à revoir:

- Vérification de l'état de la pompe de relevage de « Logem Loiret » et demande d'accord écrit engageant à toujours l'utiliser en cas d'inondation.
- Enlèvement d'une grosse pierre sur un trottoir qui empêche la circulation des poussettes.

Le Conseil Municipal accepte de poursuivre la procédure de rétrocession si les différents points ci-dessus sont éclaircis. Considérant les coûts supplémentaires que cela engendrerait pour la commune, un procès-verbal d'état des lieux sera établi afin que les membres du Conseil puissent se prononcer par délibération sur l'acceptation ou non de cette rétrocession.

Cimetière

Une réunion a eu lieu avec les établissements CATON concernant la reprise des concessions expirées ou à l'état d'abandon. Le prix des concessions étant très modique et les reprises de concessions ayant un coût non négligeable, il conviendra de réajuster les tarifs en conséquence. Une commission fait le point sur les emplacements, les concessions et la reprise de sépultures.

Démission

Le Maire fait part de la démission de Thomas Marteau de son mandat de conseiller municipal pour raisons personnelles.

Dégradations

Des dégradations ont eu lieu dans la salle des fêtes alors même qu'elle était interdite d'accès en raison de la Covid-19. Une mise sous alarme avec badges nominatifs sera installée.

Projet piste cyclable

Une rencontre a eu lieu entre des conseillers départementaux et le Colonel de la Base Aérienne concernant l'étude d'un projet de piste cyclable entre la Base Aérienne et Ormes. Une piste cyclable reliant Boulay aux Barres et Boulay à Bricy est également à l'étude.

Terrain « Faure »

Ce terrain d'une superficie importante, appartenant à la famille Faure, est actuellement une friche industrielle. En cas de changement de propriétaire, il devra obligatoirement être dépollué et le coût de l'opération avoisinera les 800 000€.

Stationnement

Régulièrement, des véhicules stationnent de façon gênante ou dangereuse sur certains trottoirs de la commune ou devant le « Tout va Bien ». Cette situation anormale qui perdure malgré les rappels à l'ordre appelle des réponses plus contraignantes.

17 Mars 2021

Rétrocession des terrains et équipements communs du lotissement « Les Vignolles »

L'Association Syndicale Libre, propriétaire des espaces communs du lotissement « Les Vignolles », ayant formulé à plusieurs reprises sa demande de rétrocession de ces espaces et équipements communs en vue de leur intégration dans le domaine public communal, le Conseil Municipal, après étude, APPROUVE et AUTORISE cette rétrocession à la commune de Boulay les Barres en formulant les réserves ci-dessous la conditionnant:

- La commune ne demande pas le remplacement des bordures endommagées mais, en contrepartie, elle ne s'engage pas, à ce jour, à en effectuer la réfection après la rétrocession.
- Les pierres gênantes disposées sur les trottoirs et le long de la noue seront retirées par la commune et d'autres seront replacées à des endroits plus judicieux.
- Dans le cas où il ne serait plus possible d'utiliser le réseau d'assainissement mixte de la Base Aérienne, il appartiendrait à chaque propriétaire d'installer un système d'assainissement individuel sur sa parcelle.
- Le débourbeur/déshuileur devra, avant rétrocession, être vidangé par une société spécialisée en présence d'une personne de la commune qui constatera son bon état de fonctionnement.
- L'ensemble des frais liés à cette rétrocession et au classement dans le domaine public communal sera exclusivement et intégralement pris en charge par l'ASL du lotissement Les Vignolles,

Rétrocession de espaces et équipements communs du lotissement Le Clos du Bourg

Une convention a été signée entre la commune et le lotisseur la SAS NEGOCIM prévoyant le transfert dans le domaine public de la totalité des espaces et équipements communs de ce lotissement une fois les travaux achevés. Le Conseil Municipal APPROUVE et AUTORISE ce transfert aux conditions suivantes.

- L'ensemble des frais liés à cette rétrocession et au classement dans le domaine public communal sera exclusivement et intégralement pris en charge par le lotisseur.
- Pour tout problème rencontré, la commune pourra faire jouer la garantie décennale.

Questions Diverses

Poids lourds : Un courrier va être adressé aux propriétaires des poids lourds stationnés sur les trottoirs en lotissement ou dans le bourg afin qu'ils stationnent leur véhicule à l'entrée de la commune.

Terrain Etablissements FAURE : Il est constaté que ce terrain est à l'état d'abandon et que des ronces dépassent sur la voie publique et les parcelles voisines. M. le Maire va demander aux successeurs de désherber la parcelle.

Terrain de football : Considérant les problèmes rencontrés au niveau de l'utilisation du local du terrain de football (chauffage, nettoyage, consommation électrique..) une commission est créée sur Boulay et Bricy.

13 Avril 2021

Taux des impositions 2021

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour 2021 comme suit :

- Taxe foncière pour le bâti : 37.24 %
- Taxe foncière pour le non bâti : 42.14 %

15 Avril 2021

Demande d'échange de chemins

M. Fabien FOUSSET repreneur de l'exploitation de la Bergerie, souhaite que le chemin longeant sa ferme (en partie chemin rural et en partie voie communale) soit déplacé de quelques mètres en prenant sur sa parcelle ZR20 jouxtant le chemin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, NE SOUHAITE PAS procéder à la cession d'une partie du chemin rural dit de la Bergerie.

Vote des Subventions 2021

Après étude des comptes financiers des associations communales, et considérant l'impact de la crise sanitaire actuelle sur la tenue des manifestations associatives, le Conseil Municipal décide de ne pas allouer de subventions aux différentes associations communales ou extra-communales sur l'année 2021.

Participation financière aux vacances scolaires 2021-2022

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide d'accorder une participation financière aux familles dont les enfants participeront durant les vacances scolaires 2021-2022 à des activités dans un centre de loisirs, une colonie de vacances, ou un centre agréé jeunesse et sports ou Education Nationale. Cette participation sera de 10.00€ par jour et par enfant, pour les enfants habitant la commune, âgés de 4 ans à 14 ans inclus au 30 juin 2021. La durée maximum de la participation est fixée à 15 jours avec un minimum de 4 jours par semaine.

Compte Administratif 2020

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020 présenté par le Maire, laissant apparaître un excédent de clôture de 488 355.85€ en section d'exploitation et 147 025.58€ en section d'investissement. Le Compte Administratif 2020 est égal en tous points au Compte de Gestion 2020 du Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal décide d'imputer cet excédent de 488 355,85€ à nouveau en section de fonctionnement.

Budget Primitif 2021

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2021 de la commune qui s'équilibre en dépenses et recettes à 978 781.85€ pour la section d'exploitation et à 457 525.58€ en section d'investissement.

Questions Diverses

Fibre optique : L'arrivée de la fibre est en cours, une armoire va être installée près du garage JCV45.

PLUiH : La mise en place du PLUiH impose des changements importants tels que l'obligation de déclaration préalable pour les clôtures et les ravalements.

Incivilités : Il a été signalé plusieurs incivilités au niveau des cultures : personnes promenant leurs chiens dans les cultures, vol de cultures, dépôt de gravats et de déchets de tontes. Un rappel sera fait aux habitants.

10 Juin 2021

Sécurité, Etude d'Opportunité d'Installation de Vidéoprotection Publique

Le Conseil Municipal APPROUVE le lancement d'une étude d'opportunité pour l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la commune et SOLLICITE l'accompagnement du référent sûreté du groupement de gendarmerie du Loiret.

Questions Diverses

Projet usine de méthanisation M. Bourbon, membre d'un collectif d'agriculteurs, présente le projet de méthanisation dont l'objectif est de produire une énergie renouvelable et un engrais organique. Tous les renseignements relatifs à ce projet sont consultables sur le site https:/terrenergies360.fr.

Salle polyvalente La commission de sécurité a émis un avis défavorable quant à son utilisation en l'état. Divers travaux de mise aux normes sont à effectuer.

Abords de l'école maternelle Malgré les panneaux de signalisation routière installés, Il est toujours aussi dangereux pour les enfants et les parents de traverser la route devant l'école maternelle. Des mesures de sécurisation supplémentaires seront étudiées.

Association de parents d'élèves Une association de parents d'élèves de Boulay et Bricy « Les 3B'S » vient de se créer.

09 Septembre 2021

Lotissement Clos de la Plaine

Le Conseil Municipal, décide de la dénomination de la voie desservant ce lotissement et la nomme « Clos de la Plaine ».

Création d'un Poste d'Agent de Maîtrise

Le Conseil Municipal DECIDE la création de l'emploi permanent d'Agent de Maîtrise Territorial à temps complet (35h) à compter du 1er novembre 2021, VALIDE le tableau suivant et DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges afférentes à cet emploi seront inscrits au budget de la collectivité.

Grades	Ancien Effectif	Emploi créé	Emploi supprimé	Nouvel Effectif
Filière Administrative				
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	**1**	**0**	**0**	**1**
Filière Technique				
Adjoint Technique Principal 2ème classe Agent de Maîtrise	**2** **0**	**0** **1**	**1** **0**	**1** **1**

Théâtre Troupe du Cerf-Volant d'Ormes

Comme les années précédentes, la Troupe Théâtrale du Cerf-Volant se propose d'effectuer une représentation intitulée «La Poule de Noël » à la salle polyvalente. Le coût de cette manifestation prévue le 5 février 2022 s'élève forfaitairement à 1 300 euros.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt constaté auprès du public ACCEPTE la proposition de la Troupe Théâtrale du Cerf-Volant si la situation sanitaire le permet et SOLLICITE une subvention d'un montant de 650€ au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes auprès du Conseil Départemental du Loiret

Questions diverses

Terrain de football : Le Conseil municipal refuse la demande du Club de Football de lui fournir du sable pour faire un terrain de pétanque, car il en existe déjà un à l'Espace Charles Perdereau. Les serrures des portes seront changées afin que personne ne pénètre sur le terrain sans raison. Par ailleurs, il est à déplorer le manque de propreté aux abords du terrain.

Remise en état de trottoirs : les habitants de l'impasse des Sorbiers proposent de remettre en état les trottoirs de leur rue si la commune leur fournit le calcaire nécessaire. Le Conseil est favorable à cette demande.

Mauvaises herbes : L'utilisation de produits phytosanitaires étant désormais interdite pour les collectivités sur la majorité de l'espace public, le Maire prévoit, avec l'avis favorable du Conseil Municipal, de prendre un arrêté municipal pour l'entretien des trottoirs par les habitants.

Salle polyvalente : Les travaux de remise aux normes de sécurité se terminent ainsi que les vérifications nécessaires, la commission de sécurité doit émettre un avis favorable pour la réouverture. Le règlement et les tarifs de location de la salle seront revus.

Chaises et tables : Il est envisagé de louer les chaises et tables actuellement prêtées aux administrés qui en font la demande.
Colis de Noël : Le choix des membres du Conseil se porte comme l'an dernier sur des chocolats, distribués autour d'un verre de l'amitié, ou directement auprès des anciens suivant le protocole sanitaire en vigueur.
Stationnement aux Barres : Une habitante des Barres se plaint des camions stationnés sur le trottoir devant chez elle. Une réflexion est en cours, mais il n'est pas envisagé d'empêcher la clientèle du restaurant « Chez Mimi » de stationner à l'heure du repas.
Site Internet : « Réseau des Communes » qui héberge actuellement notre site internet par contrat triennal a fait évoluer sa plate-forme, ce qui oblige la commune à remanier son site profondément. Une alternative beaucoup moins onéreuse existant, il est convenu de résilier le contrat actuel.

09 Décembre 2021

Remboursement frais achat mobiles par un élu
Le Conseil Municipal autorise le Maire à rembourser la somme de 293,98€ à Monsieur Olivier BAILLON. Pour l'achat sur Internet de deux téléphones portables pour les besoins du service technique de la commune, les tarifs étant compétitifs.

Proposition nouveau contrat de location emplacement pylône situé au stade
En raison de son offre très avantageuse, le Conseil Municipal accepte la proposition de VALOCÎME de prendre à bail, pour l'exploitation d'une station radioélectrique et équipements de communications électroniques, l'emplacement d'environ 35 m² au stade municipal à l'expiration de la convention actuelle avec ATC, à savoir au 1 er janvier 2032.

Ouverture anticipée de crédits en investissement 2022
Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement 2022 avant le vote du Budget 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice précédent et comme défini par le Maire.

Questions diverses
Salle polyvalente : Le Maire fait un point sur les tarifs de location des salles polyvalentes avoisinantes. Une commission est créée pour étudier une prochaine augmentation des tarifs de location et un nouveau règlement. Sont nommés à cette commission : Jean-Marie PINCHAUD référent, Romaric GASNIER, Olivier BAILLON, Bertrand GUILLON, Jean-Michel LAURENT. Réunion prévue le 12 janvier prochain à 20h00.
Cimetière : Christophe LEFEBVRE expose que pour le moment le nombre d'emplacements disponibles est suffisant mais qu'il serait souhaitable de relancer les concessions dépassées afin de pouvoir en attribuer de nouvelles et en reprendre d'autres. Le règlement est en projet et les tarifs sont à revoir. La commission se réunira le 06 janvier prochain à 20h00.
Voisins vigilants : Le Maire présente le système de l'application Voisins Vigilants pour un coût de 800€/an. Les avis des membres du Conseil sont mitigés. Un sondage auprès de la population est envisagé afin de savoir quelles seraient les personnes intéressées pour adhérer à ce dispositif. Il est évoqué le système de caméras dont le plan de positionnement a été réalisé avec la gendarmerie, et qui semble être un moyen dissuasif.
Travaux : Le Maire fait un point sur les travaux réalisés et ceux en cours.

La commune prend un coup de jeune :

Boulay-les-Barres

Se modernise

Boulay-les-Barres

Le site Internet a fait peau neuve également avec un visuel plus moderne et une navigation plus aisée.

BUDGET 2021

Montants votés - dépenses de fonctionnement

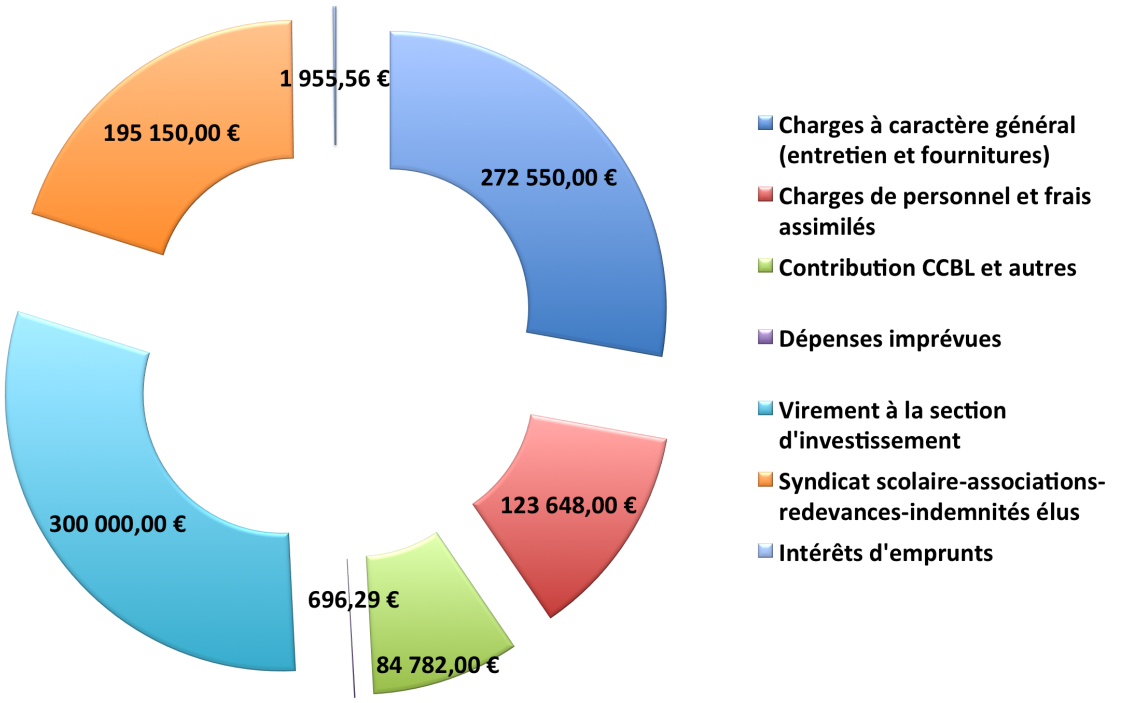

Montants votés - dépenses d'investissement

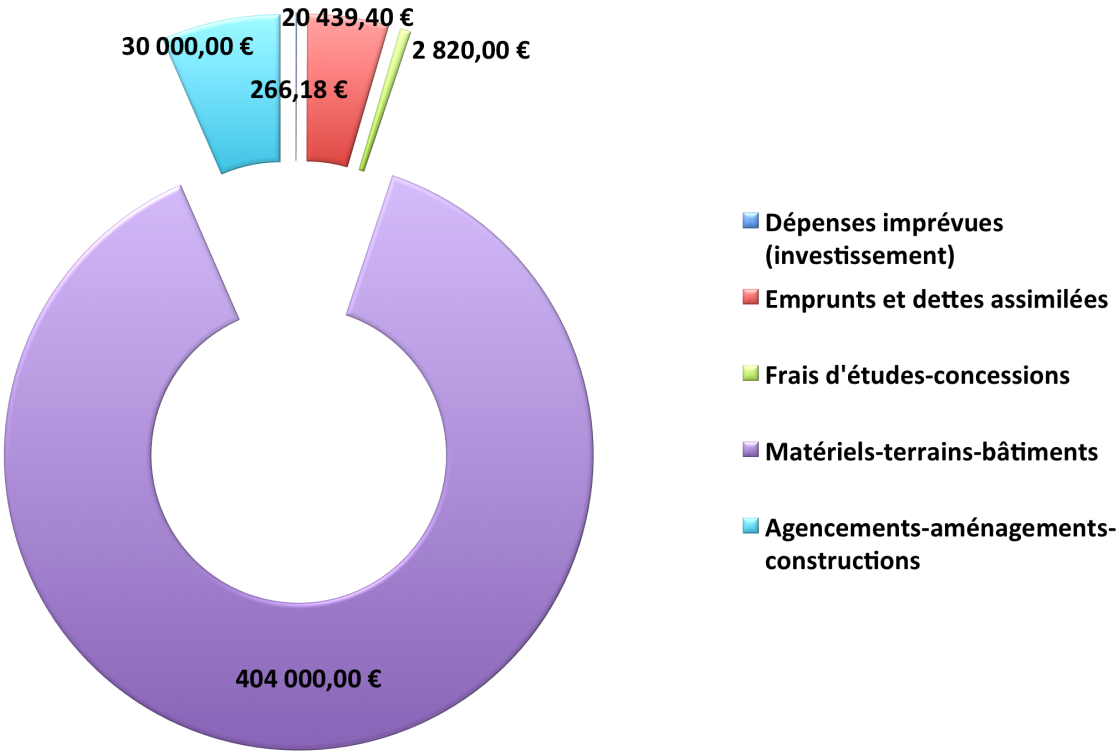

Montants votés - recettes de fonctionnement

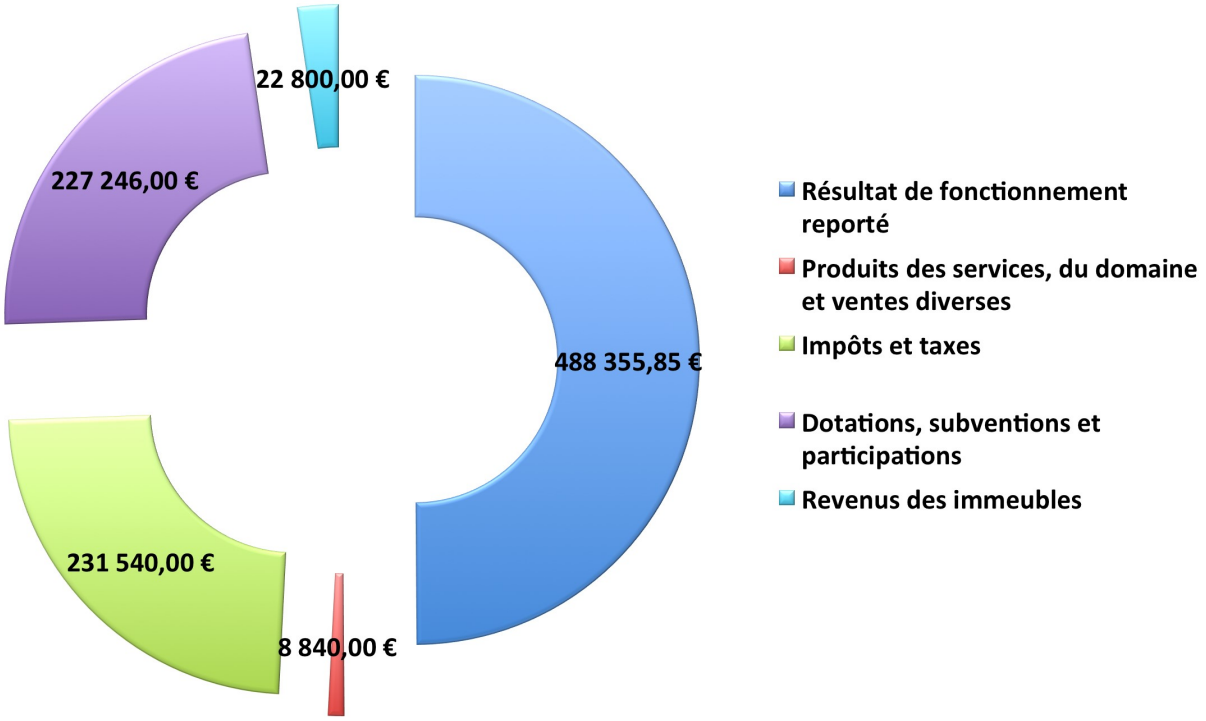

Montants votés - recettes d'investissement

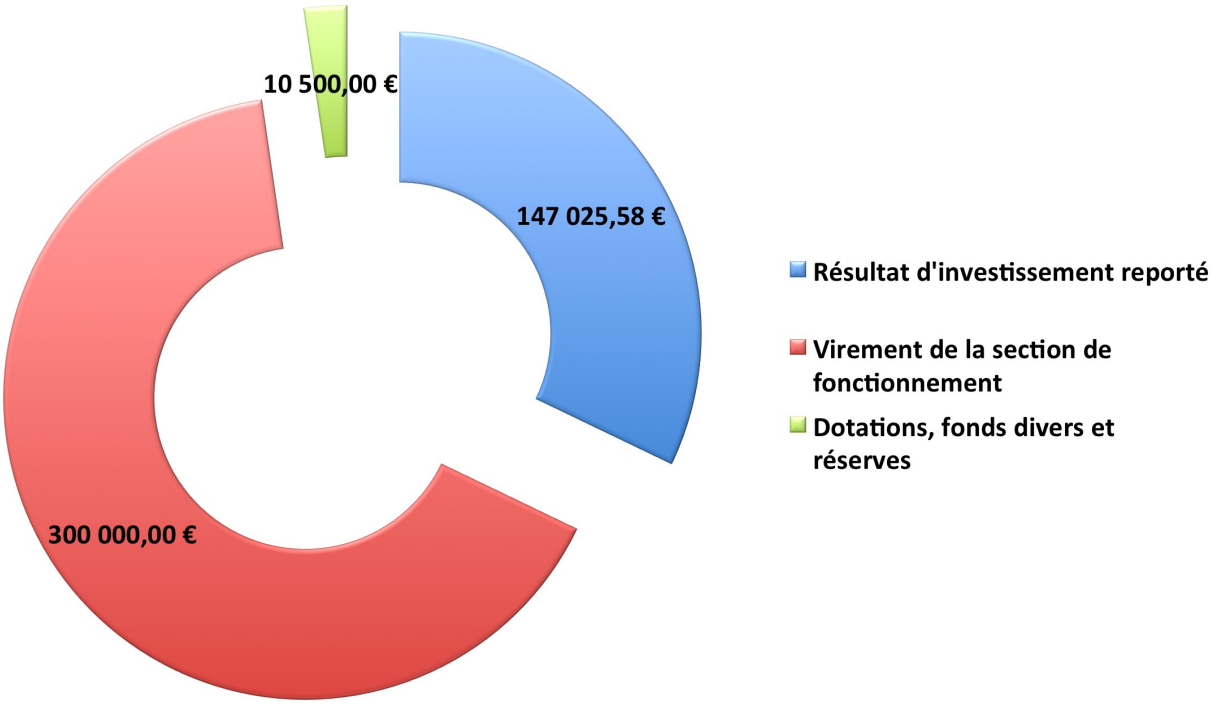

LE PATRIMOINE DISPARU

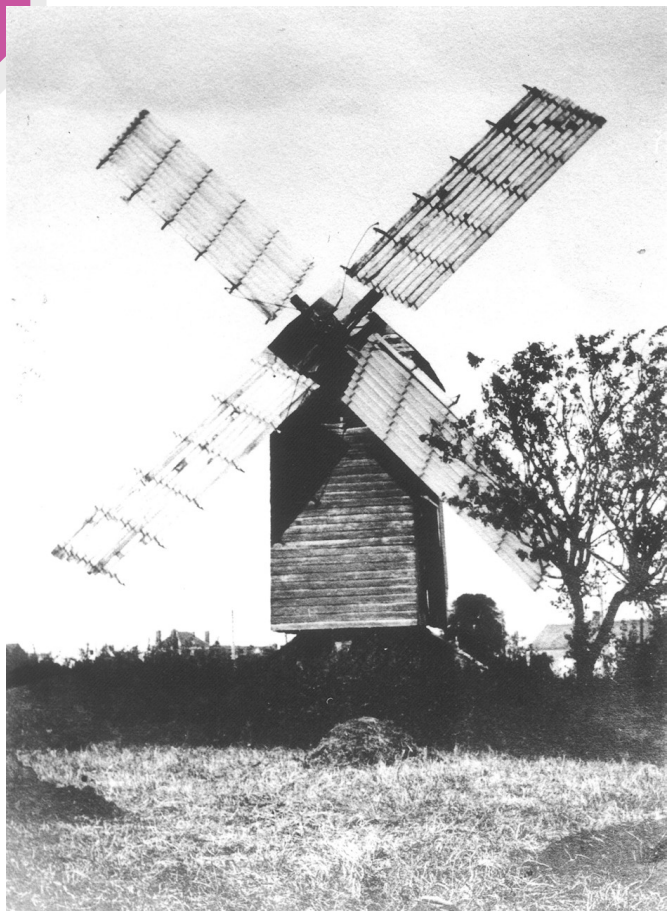

Les paysages de la petite Beauce se transforment avec le temps et l'avancée de l'urbanisation et de la technologie. La première grande modification fut la création de la ligne de chemin de fer de Chartres à Orléans en 1872 qui marqua le paysage de manière encore visible. Cependant le patrimoine construit voit aussi la disparition de bâtiments au fil du temps et des événements.

C'est le cas pour la commune de Boulay les Barres où le moulin et certaines fermes ont disparu, mais aussi un grand hangar en béton sur le site de la base aérienne. Ont disparu également de plus simples installations, comme les «cantines» des années 30 qui officiaient lors de la construction de la base aérienne, enfin le monument aux morts et le cimetière furent quant à eux déplacés.

Quelques rares photos nous permettent de remonter le temps.

Deux moulins sont répertoriés sur les cartes de Cassini (fin du 18ème siècle) sur la commune de "Boulet". Ils sont encore présents sur les cartes d'état-major du 19ème siècle, l'un est dénommé "le moulin de Boulay", l'autre "le moulin brûlé" est situé entre le bourg et Janvry.

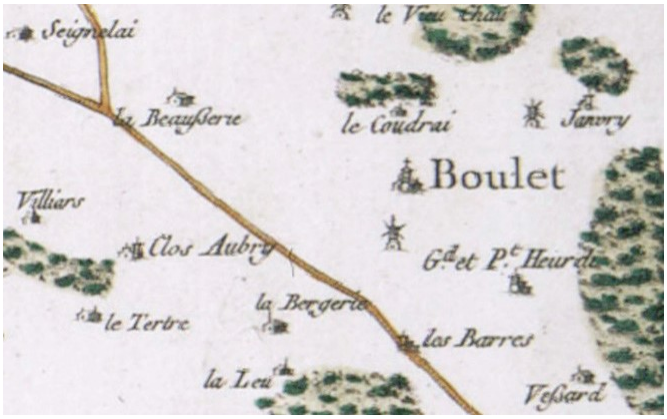

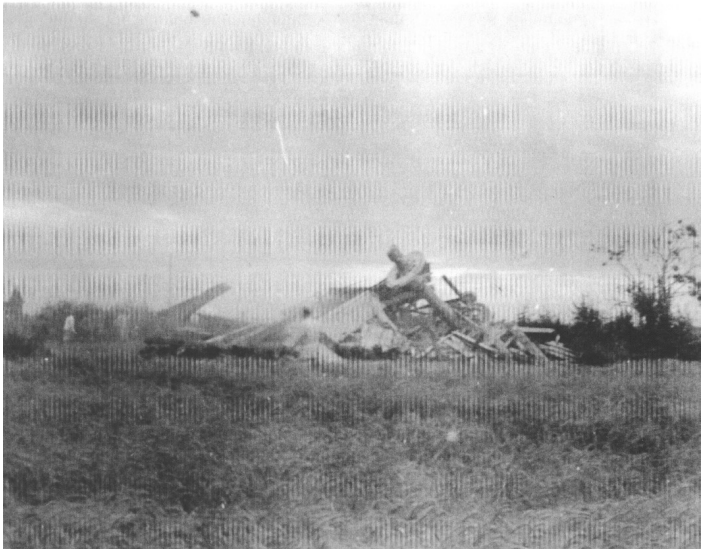

Le moulin de Boulay est détruit en 1940 par l'occupant Allemand

La ferme du Coudray

La ferme du Coudray est en réalité située sur la commune de Bricy, elle est réquisitionnée par l'État lors de la construction de la base aérienne et sert de bureaux au personnel des Ponts et Chaussées. Un ingénieur des Ponts et Chaussées y demeure afin de surveiller les travaux. Un laboratoire y est installé et abrite des machines spéciales pour l'essai des échantillons de matériaux. Elle sera détruite à la fin de la seconde guerre mondiale.

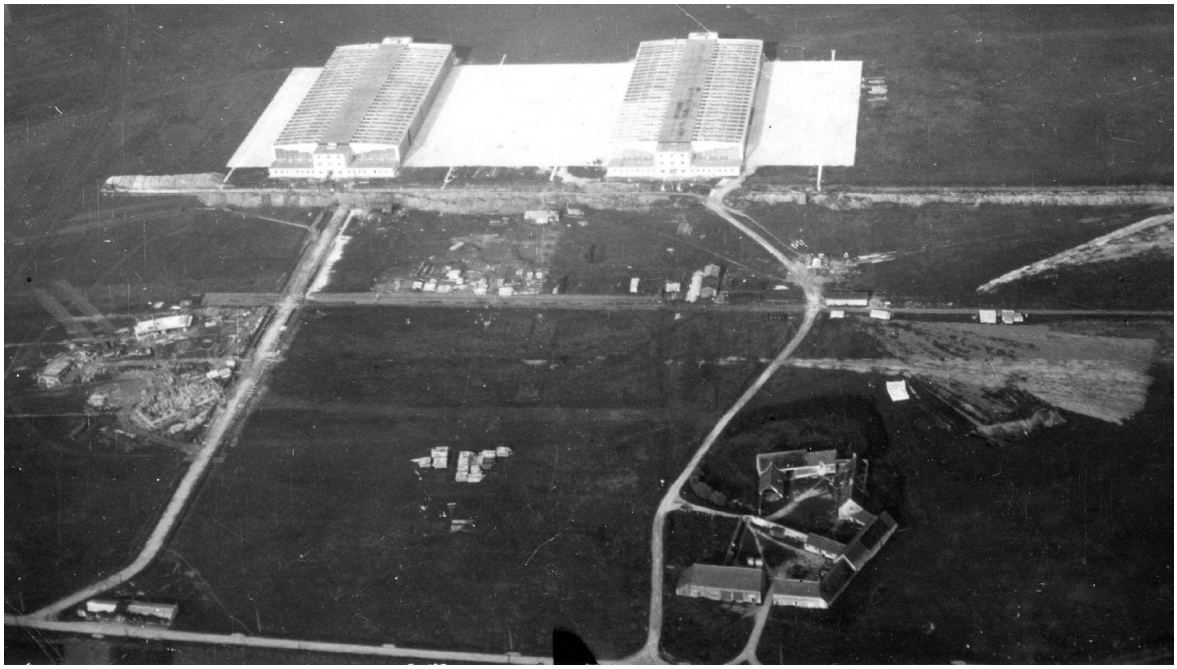

La ferme du Moulin

La ferme du moulin était située sur la route de Gidy à proximité de la ligne de chemin de fer, elle est détruite en 1944 par les bombardements des avions de l'US Air Force.

NOTRE CIMETIERE

Historiquement, notre cimetière était situé au pied de l'église avant sa destruction pendant la seconde guerre mondiale. Il a en partie été transféré au début des années 1970 vers l'emplacement que nous connaissons.

En cinquante années, la législation a évolué, l'économie s'est digitalisé: notre cimetière, à son tour, a besoin d'être actualisé.

Un travail de fond a été engagé en impliquant plusieurs membres dans la commission cimetière, mise en place en début de mandat.
Il a fallu dans un premier temps que l'équipe s'informe et s'approprie le sujet: en visio conférence avec une spécialiste du domaine funéraire et sociologue (avec le service législation de l'Association des Maires du Loiret) puis en présentiel à Patay avec le Conservateur des cimetières de La Rochelle, consultant en législation funéraire et règlementation cimetière en collectivités territoriales.
Le règlement du cimetière a ainsi été reprécisé et mis en page pour se conformer aux textes légaux en vigueur.
Il a fallu aussi décider d'une nouvelle tarification pour s'adapter aux dernières exigences règlementaires.

Nous avons apposé un tout nouveau panneau d'information à gauche de l'entrée du cimetière, qui vous informera au fil de l'an sur les éventuelles actions en cours.

Digitalisation oblige, nous travaillons aussi sur l'informatisation de la gestion du cimetière. Il s'agit d'un travail de longue haleine pour structurer nos dossiers jusque là rédigés manuscritement puis archivés pendant de longues années.

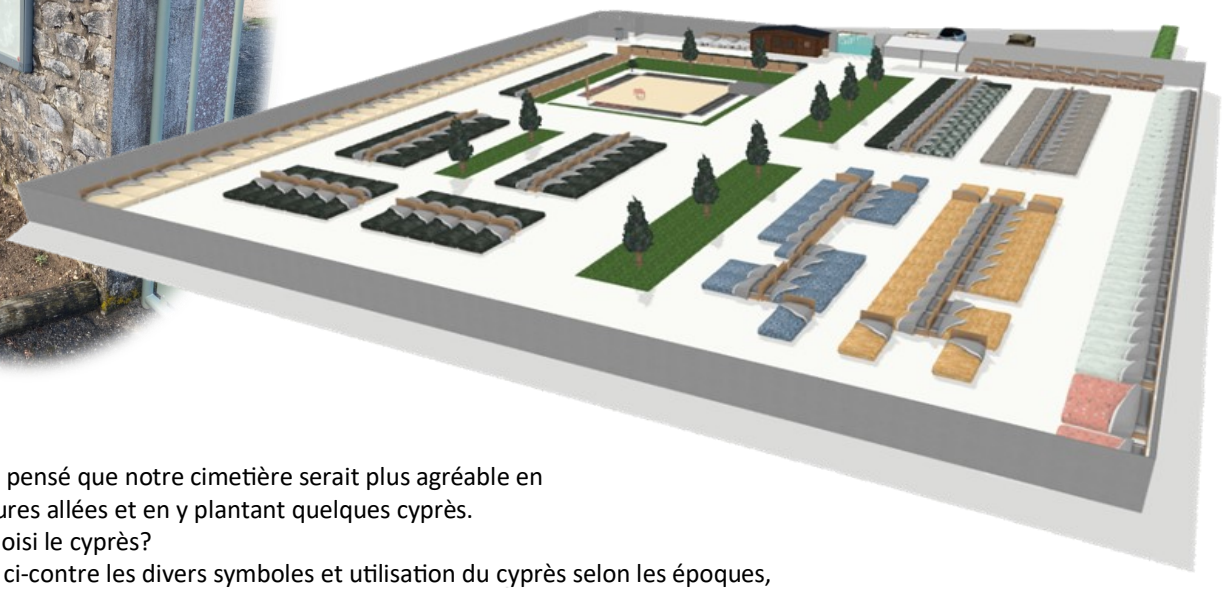

Enfin, nous avons pensé que notre cimetière serait plus agréable en repensant les futures allées et en y plantant quelques cyprès.
Pourquoi avoir choisi le cyprès?
Vous découvrirez ci-contre les divers symboles et utilisation du cyprès selon les époques, les cultures, croyances et légendes….

Un arbre d'immortalité, le cyprès

Depuis des millénaires, l'homme a planté le cyprès sur tout le littoral méditerranéen de l'Europe, comme un signe, comme un symbole.

Il est vrai que s'il pouvait parler, il en aurait des choses, des contes, des légendes, des récits aussi fantastiques qu'historiques à nous raconter, cet arbre qui fut l'un des premiers à apparaître sur la Terre, il y a des centaines de millions d'années, bien avant les arbres feuillus.

Elancé vers le ciel, toujours vert, des fruits accrochés comme des petites décorations, on dit qu'il représente l'éternité, l'immortalité, et la résurrection.

Ici, aligné, il protège les cultures contre le mistral ; là, il monte la garde près d'un mas. En Provence, on dit que les anciens en plantaient un lors de la construction de leur mas. Très prévoyants, ils se disaient qu'en grandissant celui-ci pourrait servir si besoin à remplacer la poutre faîtière de leur toit.
Ailleurs, un groupe de ses fuseaux verticaux indique l'emplacement du cimetière, et c'est surtout dans cette fonction que plus au nord on l'emploie.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, le cyprès ne symbolise pas le deuil mais l'immortalité, et cela depuis les temps les plus anciens. En Egypte, son bois odoriférant, réputé imputrescible, servait à la fabrication des sarcophages. Chez les Grecs et les Romains, le cyprès ornait les nécropoles, car il était censé communiquer avec les régions souterraines et de ce fait lié au culte d'Hadès, dieu des Enfers.

Dans la Chine ancienne, consommer des graines du cyprès procurait la longévité, car elles étaient riches de substances yang. La résine du cyprès permettait, si l'on s'en frottait les talons, de marcher sur les eaux. Elle rendait donc le corps léger. La flamme obtenue par la combustion des graines permettait la détection du jade et de l'or, également substances yang et symboles d'immortalité.

Au IIIème siècle après J.C., le philosophe chrétien Origène voyait dans le cyprès l'image des vertus spirituelles, la bonne odeur qu'il répand étant celle de la sainteté. Il s'agit là d'un symbolisme non seulement très ancien, mais universel.

Selon Ovide (*Les Métamorphoses*), le cyprès n'est autre que Cyparissos, un jeune garçon qui vivait avec un grand et beau cerf consacré aux nymphes, et qu'il tua d'un coup de javelot par mégarde. De chagrin, et par repentir, il se changea lui-même en cyprès, et devint le symbole du chagrin éternel.

BIEN VIVRE ENSEMBLE,
c'est respecter certaines règles …

Quelles sont les règles à respecter ?

Entretien des terrains, haies et trottoirs :

L'entretien et la sécurisation des terrains privés relèvent de la responsabilité de chacun et contribuent à la mise en place d'un cadre de vie respectueux du voisinage et de la voie publique.

LES HAIES ET LES ARBRES

Chaque propriétaire est responsable de l'entretien de ses haies et de ses arbres. Il doit faire d'autant plus attention lorsque ceux-ci se situent en bordure d'une voie publique. Il est nécessaire d'élaguer les haies et arbres de son jardin situés à côté d'une rue afin de faciliter la circulation sur les trottoirs, mais aussi d'assurer une bonne visibilité à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. Entre le 15 mars et jusqu'au 31 juillet, il est fortement déconseillé de tailler ses haies et d'élaguer ses arbres, biodiversité oblige. En effet, ces dates correspondent à la saison de nidification chez les oiseaux. Couper des branches à cette période revient à déloger les volatiles et, par conséquent, à les empêcher de se reproduire.

QUELLES SONT LES DISTANCES DE PLANTATION À RESPECTER PAR RAPPORT AU TERRAIN VOISIN ?

Cette distance varie selon la hauteur de votre plantation adulte :

- 0,5 mètre de distance lorsque celle-ci est inférieure ou égale à 2 mètres de haut
- 2 mètres lorsqu'elle est supérieure à 2 mètres.

LES TROTTOIRS

Les propriétaires sont tenus d'entretenir les trottoirs situés devant leur façade ou leur clôture. Cela concerne le désherbage, le ramassage des feuilles, ou encore le déneigement.

Arrêté municipal du 20 septembre 2021

(La Mairie peut fournir du calcaire aux habitants pour la remise en état de leur trottoir)

Le saviez-vous ?

Vous n'avez pas le droit de couper les branches dépassant sur votre terrain si celles-ci appartiennent aux haies et arbres de votre voisin. Il convient de lui demander qu'il le fasse lui-même.
En revanche, si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. Cette taille doit se faire à la limite de votre propriété.

LES DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour les enfants sont interdits et cela par mesure d'hygiène publique. Nous rappelons donc à tous les propriétaires de chien(s) qu'il est de leur responsabilité de ramasser les déjections déposées par leur (s) compagnon(s) à 4 pattes. Il en va de la propreté des rues de notre village et du respect du cadre de vie d'autrui.

Intérêt collectif : La circulation

Le respect du code de la route équivaut à faire passer l'intérêt général au premier plan face aux intérêts personnels. En effet, le code de la route vise à réguler les comportements des différents usagers de la route.

LA VITESSE

Le constat d'une vitesse excessive de certains usagers de la route dans le centre bourg, les hameaux … et le non-respect des priorités est quotidien.
Nous rappelons que la vitesse est limitée à 50 km /h dans le centre bourg et les hameaux.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement sur les trottoirs est toléré à condition que le trottoir soit suffisamment large pour laisser la circulation aux piétons et aux poussettes. Le stationnement sur les passages pour piétons ou dans les carrefours sont strictement interdit.

Les bruits de voisinage

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : uniquement de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h00 à 12h00

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DANS NOTRE VILLAGE

Nous avons besoin de votre soutien et de votre civisme.
Vos comportements contribuent à préserver et améliorer le cadre de vie.
Gardons notre village propre, accueillant et agréable !

TEMPS PERISCOLAIRE

Votre contact accueil périscolaire *:*

Delphine LECAMP
06 59 00 04 48
accueilperiscolaire-bblb@hotmail.com

De janvier à décembre 2021, que de changements pour les enfants !

Les enfants ont de nouveau vécu une année particulièrement marquée par la crise sanitaire avec un rythme souvent décousu et instable, entre les fermetures de classe et les nouveaux protocoles.

Malgré ce contexte, les enfants s'adaptent et s'amusent…et heureusement ! ils ont pu partager des moments de jeux, de rire et d'amusement grâce à l'équipe d'encadrement qui prépare et propose des activités adaptées et variées. L'équipe a d'ailleurs été complétée par la nouvelle coordinatrice Delphine Lecamp, arrivée à la mi-janvier.

La fréquentation des enfants a évolué tout au long de l'année avec une hausse remarquée en septembre 2021, probablement due à la fin du télétravail pour de nombreux parents. Environ 90 enfants sont inscrits à la garderie matin et soir avec des présences très variées. L'équipe accueille en moyenne 12 enfants de la maternelle et 20 enfants de l'élémentaire chaque jour.

Ce temps de garderie est avant tout un moyen de garde pour les parents, mais il doit être un moment de détente, de jeu, de découverte, durant lequel les enfants développent leur créativité, leur imagination. L'équipe est présente et à l'écoute des enfants, elle propose régulièrement des activités simples en plus de leurs devoirs ou jeux de société. Les enfants sont libres d'y participer ou non. Dès que le temps s'y prête, les enfants jouent dans la cour avec les vélos, le molky, les ballons… l'équipe anime des petits jeux type cache-cache, énigmes, loup… le jardin de la cour des maternelles permet aux enfants de rechercher et observer les petites bêtes à travers les boîtes à insectes.

Quand on voit les enfants faire la tête à leurs parents quand ils viennent les chercher, cela veut dire qu'ils prennent plaisir à venir à la garderie, et ça c'est le plus important pour l'équipe !!! Concernant le temps de repas, le SIS a choisi un nouveau prestataire en s'appuyant sur l'avis général des familles. Les enfants mangent depuis septembre des plats de saison et de production locale. Pour rendre plus agréable ce temps de repas, Marie-Odile et Sandrine ont mis en place un fonctionnement type self pour les élémentaires, les enfants se déplacent pour venir se servir, cela les responsabilise et ils adorent ! les plus petits le font pour le fromage et le dessert, accompagnés par Justine et Elvire. Des animations jeux collectifs, quizz musical et énigmes sont également proposées, surtout en extérieur pour les plus grands par Delphine.

Le temps de repas est un temps de relâchement pour les enfants, il faut canaliser leur énergie mais également leur permettre de se détendre pour qu'ils soient en capacité de suivre les apprentissages de l'après-midi.

L'accueil du mercredi permet de proposer des animations différentes de celles de la garderie puisque Jocelyne, Justine, Delphine, et parfois Sandrine accueillent la vingtaine d'enfants inscrits sur la journée.

Tout au long de l'année, des projets ont été mis en place : théâtre, jardinage, décoration des salles selon les périodes, pâtisserie, activités autour des émotions, activités autour de la nature avec des sorties en forêt pour ramasser les jonquilles, faire des cabanes ou une chasse au trésor…une intervenante du musée de la polyculture est même venue mener un atelier « plantons des graines ».

L'équipe propose des journées à thème, les enfants peuvent venir déguisés, il y a du maquillage, de la musique, c'est la fête quoi !

Pour 2022, l'équipe va continuer à rechercher des idées d'activités pour apporter aux enfants encore plus de découverte, de plaisir et de détente, en espérant que la Covid s'épuise et s'en aille !!! Si malheureusement elle décide de rester encore un peu, nous nous adapterons comme depuis quelques années maintenant, et nous continuerons à informer les familles via PANNEAU POCKET, qui est le nouveau moyen de communication des informations et inscriptions depuis septembre 2021.

Tous nos meilleurs vœux pour 2022 !

UN PEU D'EXERCICE !!!

Avec les rues et lieux-dits de Boulay-les-Barres

Ce puzzle est un puzzle de recherche de mots qui contient un message caché.
Trouvez d'abord tous les mots de la liste.
Les mots peuvent aller dans n'importe quelle direction et partager des lettres ainsi que se croiser.

Y	A	L	U	O	B	E	D	N	I	L	U	O	M	C	C	L	D	S	E	N	T	I	E	R	A	U	X	A	N	E	S	Y
O	S	D	L	E	S	A	B	A	L	E	D	E	L	L	S	E	R	E	I	N	N	O	L	B	A	S	S	E	L	A	L	R
V	A	L	L	E	E	D	E	L	A	L	A	P	L	O	S	A	Y	R	I	N	E	G	E	T	Z	R	U	M	R	D	E	V
V	R	N	C	W	V	B	U	J	V	X	H	T	T	S	D	H	R	R	R	X	R	R	R	V	H	B	P	J	D	B	H	N
A	Q	Z	A	S	N	E	V	I	O	W	Z	N	O	A	I	E	V	A	W	P	S	L	J	U	Q	Q	A	R	E	R	A	A
F	P	N	N	Q	T	R	R	X	X	X	X	R	W	U	O	C	N	B	X	N	Q	W	V	U	O	H	K	P	B	Q	U	J
U	C	L	L	R	F	E	O	G	B	E	B	H	O	B	D	L	A	S	W	C	S	Q	X	K	F	B	D	X	N	M	T	E
C	E	L	A	F	U	Y	L	F	E	I	P	Y	C	R	E	O	J	E	N	L	E	C	L	O	S	A	U	B	R	Y	D	D
C	H	A	M	P	D	O	R	A	E	B	T	I	N	Y	S	S	E	L	O	O	V	W	A	C	S	J	X	D	D	Y	E	S
F	L	H	O	R	I	W	E	R	H	N	L	I	V	E	P	D	D	E	R	S	E	L	L	O	N	G	I	V	E	D	L	T
S	I	E	U	C	T	E	S	L	D	C	R	A	R	W	R	E	N	Y	A	W	R	J	E	R	B	F	D	O	S	N	A	U
I	N	E	M	P	L	N	C	W	E	E	S	E	N	P	U	B	I	P	L	R	D	E	G	I	D	Y	Q	T	N	S	R	A
Q	H	I	S	O	B	W	S	E	U	S	I	E	Z	C	N	O	L	P	N	E	N	A	C	S	P	P	L	G	A	A	U	H
D	S	C	M	O	U	N	F	G	D	N	V	S	D	L	U	U	U	N	O	L	T	P	E	G	M	P	A	A	G	M	E	S
A	V	E	N	E	A	L	E	Y	N	E	T	I	A	A	S	L	O	A	S	U	E	M	S	Z	R	B	S	P	G	T	D	E
M	R	C	L	E	H	S	I	O	Z	N	C	G	G	L	V	A	M	E	S	R	I	A	V	I	Y	R	V	N	A	J	H	L
V	Q	Z	L	B	S	C	L	N	O	B	R	L	A	N	L	Y	U	G	I	B	E	R	R	A	C	P	M	A	H	C	E	L
H	U	R	W	O	A	B	X	M	B	A	D	P	O	A	O	G	K	T	U	N	H	M	C	T	H	I	Y	K	C	M	U	E
B	O	Q	F	X	A	R	S	U	V	R	I	U	P	S	R	L	X	Z	B	I	G	O	H	F	D	Q	K	N	R	G	R	S
D	S	A	D	S	K	T	E	E	E	E	U	I	P	E	A	S	L	T	P	L	J	G	E	W	B	N	Z	X	S	D	D	G
B	L	R	S	Q	U	W	L	S	C	D	E	L	M	X	C	U	K	E	G	U	C	N	U	A	P	E	Z	M	O	H	Y	R
K	N	E	E	A	X	L	K	E	E	C	S	O	E	U	A	C	B	W	S	O	X	E	R	V	P	B	I	Q	Z	B	D	A
V	D	D	H	I	E	V	D	F	E	D	D	E	D	E	V	K	C	R	D	M	N	C	D	R	A	L	L	I	V	E	L	N
X	Y	S	A	R	M	E	S	D	N	E	D	D	L	L	G	T	F	C	Y	U	N	D	Y	M	K	W	A	W	P	J	K	D
X	E	A	I	V	M	R	E	M	N	T	O	F	N	A	L	Y	S	E	T	D	E	R	T	R	E	T	E	L	W	H	Y	S
D	G	E	P	O	T	L	O	I	S	Q	F	Z	X	L	S	E	I	A	X	S	V	L	V	Q	Z	D	H	F	E	Q	O	R
L	F	Y	N	K	A	F	L	C	L	C	A	C	J	H	I	K	D	V	D	O	K	I	E	R	D	Z	Z	I	A	K	C	E
D	G	C	K	L	U	E	L	E	S	H	A	U	T	S	M	O	N	T	S	L	H	Z	L	P	N	N	C	L	C	Z	G	A
E	Y	E	E	O	U	C	C	Y	A	E	A	I	F	I	K	L	M	N	X	C	X	Q	Q	A	A	D	M	Z	O	E	C	G
C	A	U	H	Q	R	R	B	W	N	R	L	I	U	F	E	I	R	E	G	R	E	B	A	L	G	V	O	Z	W	R	P	E
X	X	T	C	M	U	A	A	X	U	I	H	L	W	I	X	U	E	L	A	L	E	D	S	I	O	B	E	L	C	I	V	S
E	P	A	W	D	H	L	F	O	A	Y	E	U	S	E	R	R	A	B	S	E	D	T	U	A	H	E	L	Q	M	W	A	R
G	J	L	E	S	M	O	N	T	S	B	A	R	I	L	S	L	E	S	M	O	N	T	S	D	E	P	I	E	R	R	E	S

BUISSONLARON
CLOSDEBOULAY
DELABASE
DESHAUTSMONTS
DESSORBIERS
DUBOURG
JANVRY
LAGRAVELLERIE
LAPIECEDELALEUX
LECHAMPCARRE
LEHAUTDELARUEDHEURDY
LEPAVE
LESDEUXCHEMINS
LESHAUTSMONTS
LESSABLONNIERES
LEVERGEBLANC
MOULINDEBOULAY
VALLEEDELALA
CHAMPDOR
CLOSDUMOULINBRULE
DESCHALETS
DESPRUNUS
DEVIGNOLLES
HEURDY
LABERGERIE
LALEUX
LAPIECEDEMONCY
LECLOSAUBRY
LEHAUTDESBARRES
LESBARRES
LESGRANDSREAGES
LESMONTSBARILS
LESVIGNOLLES
LEVILLARD
MOULINDEJANVRY
CLOSAUBRY
DEGIDY
DESERABLES
DESSABLONNIERES
DORLEANS
JACQUELINEDOMERGUE
LAFOSSEGUERIN
LAPIECEDECLOSAUBRY
LEBOISDELALEUX
LECRU
LEMOULINBRULE
LESCORMIERS
LESHAUTSDEJANVRY
LESMONTSDEPIERRES
LETERTRE
MARMOGNE
SENTIERAUXANES

Une fois que vous avez trouvé tous les mots.
Copiez les lettres inutilisées commençant dans le coin supérieur gauche dans les blancs pour révéler le message caché.

___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___ ___

ECOLE MATERNELLE

Directrice de l'Ecole Maternelle:
Anne-Elodie LEGRAND
09 81 20 76 38

Malgré la COVID, l'année 2020-2021 a été riche de projets.
Nous avons accueilli 49 enfants :

Classe de PS-MS de :
Anne-Elodie Legrand aidée de Véronique Kuhn à 27
Classe de GS de :
Véronique Grivé aidée de Delphine Fouilland à 22

Il a fallu tout réorganiser afin que les 3-5 ans vivent au mieux à l'école. Seul changement majeur pour eux il faudra se laver les mains de nombreuses fois dans la journée et ne plus voir que les yeux des adultes !!! Au grand étonnement de l'équipe éducative, les enfants s'y sont très vite adaptés.

Chaque mois, une classe cuisine pour les anniversaires. C'est l'occasion d'apprendre à partager, d'apprendre de nouveaux mots et de nouvelles matières. Nous avons cuisiné : pizza, gâteaux divers, galettes des rois, soupe de potimarron, crêpes, cake salé …. A la fin de l'après-midi, nous nous retrouvons tous dans la salle de motricité pour fêter ces évènements.

Pour Noël, nous avons décoré notre sapin avec guirlandes, boules et colliers de perles. Un moment magique pour les enfants.
Pour que ce moment soit encore plus magique, une troupe de spectacle est venu spécialement pour nous jouer :
LE VOYAGE FANTASTIQUE DU PERE NOEL.

Au mois de janvier, dans un élan de solidarité, les enfants ont écrit une carte de vœux aux ainés de la commune. L'équipe tient à remercier les personnes qui ont répondu aux enfants, leurs petits mots ont eu un franc succès !

Au mois de mars, nous avons fêté le carnaval à l'école.

Pour le projet de fin d'année, nous avons travaillé sur le jardin, en essayant de réaménager le jardin, de décorer l'abribus, de réaliser des œuvres en art visuel, de faire des dessins d'observations … nous le poursuivrons l'année prochaine. Nous avons planté fraisiers, salades, courgettes, carottes, ciboulette ….

Encore une année riche en projets qui se termine ….
En cette fin d'année nous avons vu partir Delphine vers d'autres horizons, l'ATSEM de la classe des GS. Nous lui souhaitons le meilleur et la remercions pour le travail accompli pendant ces trois années. Nous remercions aussi Véro, ATSEM des PS et MS qui va partager avec nous nos aventures futures !

ECOLE ELEMENTAIRE

Directrice de l'Ecole Elémentaire:
Evelyne COMBEMOREL
02 38 75 32 83

Rue de l'Orme Creux		Grande Rue	
8H30 – 11H45 et 13H30 – 16H15		9H – 12H15 et 14H – 16H45	
CP - CE2	CE1	CE2 - CM1	CM1 - CM2
24 élèves	22 élèves (16 CE1 + 6 CE2)	24 élèves (11 CE2 + 13 CM1)	23 élèves (6 CM1 + 17 CM2)
Mme MONCHATRE	**Mme COMBÉMOREL** (directrice) **Mme PINSARD** (le jeudi)	**Mme CHEVOLOT**	**Mme DUVAL**

Les transports scolaires amènent les enfants de l'école de Bricy à Boulay-les-Barres pour profiter du restaurant scolaire et de la garderie.

En 2020, 2021, les mesures sanitaires ont encore perturbé les projets de sorties. L'équipe pédagogique a donc choisi d'accueillir les intervenants à l'école : des ateliers ludiques concernant le tri avec le SIRTOMRA, une animation de la Mobiklasse pour une découverte de la langue allemande, et une intervention de la gendarmerie sur les violences.

A Noël, le magicien est venu présenter un nouveau spectacle ; les enfants étaient invités à monter sur scène pour aider l'artiste. Tous les enfants souhaitaient voir ce moment se prolonger ; l'artiste est revenu, pendant deux heures pour chaque classe. Il a alors expliqué ses tours de magie pour que chaque enfant puisse les refaire seul.
Cette intervention a été prise en charge par la coopérative.

En fin d'année, il n'a pas été possible d'utiliser la salle des fêtes pour réunir les parents. C'est une journée festive qui a été proposée à tous les élèves : quatre lieux pour découvrir une vingtaine de jeux différents : chamboule tout, voiture à pédale, mikado géant, …..

LE SIS
(Syndicat Intercommunal Scolaire)

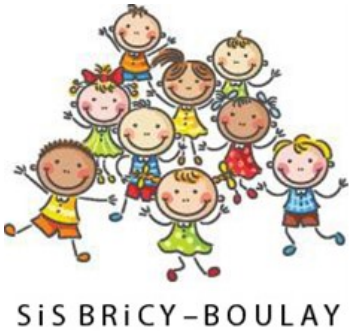

Dans le précédant bulletin municipal nous terminions notre article en espérant que ce satané virus finisse par nous laisser tranquille.
Après avoir pensé que la COVID avait calmé ses ardeurs, il semble que celle-ci ne soit pas décidée à nous laisser tranquilles. Aujourd'hui, nous devons apprendre à vivre avec elle et l'intégrer dans notre quotidien.

En 2021, c'est donc avec les aléas de la crise sanitaire que le SIS a tracé son chemin et a continué à avancer. La liste des actions est grande, mais il nous semble nécessaire de signaler les plus marquantes.

Les travaux de la peinture extérieure de l'école maternelle ont été achevés. Les gouttières du bâtiment des classes ont été changées en totalité. Tous ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux que nous remercions particulièrement pour leur disponibilité et leur débrouillardise pour limiter les dépenses d'entretien.

La rentrée scolaire de septembre a été la rentrée de plusieurs changements.

Delphine FOUILLAND a quitté son poste d'ATSEM pour prendre une nouvelle direction professionnelle. Malheureusement, nous n'avons pas procédé à son remplacement pour des raisons budgétaires uniquement. Nous sommes parfaitement conscients que cela a modifié la vie de l'école maternelle et surtout le confort des enfants, mais nous ne désespérons pas d'avoir de nouveau une seconde ATSEM dès que possible.

De leur côté, les agents du syndicat ont vu leur emploi du temps modifié, mais tout le monde a fait le maximum afin de limiter les contraintes pour les enfants. Par ailleurs, le nombre d'enfants bénéficiant de la garderie a fortement augmenté depuis le début de cette nouvelle année scolaire. Delphine et toute son équipe n'ont pas manqué d'idées pour les occuper.
Ceci n'est pas du fait du SIS, mais un nouveau prestataire mis en place par le Conseil Régional assure le transport de nos enfants. Après une petite période de rodage, il semble que tout se passe sans trop de difficultés, même si parfois il y a quelques soucis.
Enfin un changement marquant pour nos petits convives de la cantine est apparu. En effet, après avoir effectué un petit sondage afin d'obtenir l'avis des parents, le SIS a opté pour un nouveau prestataire à la cantine. Notre choix s'est porté sur la société API installée près de Blois. Cette société assure la restauration de nos enfants en privilégiant la qualité et la proximité d'approvisionnement des aliments. Par ailleurs, grâce à des accès internet spécifiques, réservés aux parents, la société gère la réservation de tous les repas. Là encore, après une petite période de mise en route, tout semble parfaitement fonctionner et surtout la qualité des repas est au rendez-vous.

2022 n'a pas commencé que nous savons déjà que cette nouvelle année va voir la mise en place de nouveaux projets. Dès le printemps, nous allons pouvoir engager des travaux pour la remise aux normes des circuits électriques et des systèmes d'alarme incendie de nos trois écoles.

Côté cantine, des améliorations vont également être engagées. Celles-ci vont pouvoir être réalisées grâce à une subvention d'environ 8 000 € octroyée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre du plan de relance bénéficiant au soutien de certaines cantines scolaires. Ainsi, nous allons pouvoir changer toute la vaisselle mise à la disposition des enfants pour les repas. Par ailleurs, nous allons procéder à l'achat de réfrigérateurs, et matériels de cuisine. Ceux-ci nous permettront d'améliorer les conditions de travail de nos agents. En particulier Marie-Odile et Sandrine, afin d'améliorer le respect de la chaine du froid pour les denrées servies.
Bien évidemment, toutes ces évolutions ne se font pas sans l'aide, l'implication et la bonne volonté de tous les agents du SIS à qui nous disons un grand merci.

Nous vous souhaitons à tous, une très bonne et heureuse année 2022, prenez soin de vous et ne ménagez pas vos efforts pour endiguer cette crise sanitaire qui risque encore de durer un bon moment.

LES 3 B'S
(Association de parents d'élèves)

ape.les3bs@gmail.com

06.05.30.99.55

L'association de parents d'élèves « les 3 B's » fondée en Juin 2021 a organisé sa première manifestation le 3 Juillet dernier : **La Fête des Ecoliers !!!**
Enfants (et parents !!!) de tous âges ont pu profiter de nombreuses activités ludiques en famille par une journée pleine de bonne humeur pour fêter la fin de l'année scolaire et le début de l'été !

Les 13 stands tenus par des bénévoles ont permis à tous de partager des moments conviviaux qui permettent également aux familles de se rencontrer...

L'association a pour but de proposer des activités pour les enfants, avec leurs familles tout au long de l'année. Nous voulons développer la présence des élèves dans la vie des villages de BOULAY LES BARRES et BRICY.
Nous représentons également cette année les Parents d'Elèves auprès des écoles…

Vous retrouverez notre petite abeille régulièrement dans l'organisation de manifestations diverses et bien-sûr pour la prochaine fête des Ecoliers !

Notre association vous intéresse ?

Venez nous rejoindre !!

LES SAPEURS POMPIERS
L'AMICALES DES SAPEURS POMPIERS
(Boulay - Bricy - Coinces)

Activités 2021 (1er Décembre 2020 - 1er Octobre 2021) **:**

Pendant cette période ***67 interventions*** ont été nécessaires, réparties comme suit :

17	Accidents de la circulation
38	Malades ou blessés à domicile ou sur la voie publique
2	Feux de cheminée
2	Feux industriels
2	Feux de broussailles
2	Fuites de gaz
2	Feux de voiture
2	Feux de pavillon

Composition de l'Effectif actuel (10 Sapeurs Pompiers) :

Commandant :	**Pascal COUTANT** (Chef de Centre)
Lieutenant :	**Eric CHAU** (Adjoint au Chef de Centre)
Adjudant :	**Patrice MACKOWIAK**
Caporaux-Chefs :	**Philippe BECHARD**
	Patrice BEPOIX
	Julien LE GALL
Sapeurs :	**Cédric CAMAN**
	Marie DROUIN
	Marine TEXIER
	Mathilde BENAZET

Nominations au Grade de :

- 1ère Classe, le Sapeur Marine TEXIER

Les Cérémonies en 2020 ont été annulées suite à la COVID-19.

Rappel : Depuis 2009 les destructions d'insectes (Guêpes, Frelons) sont effectuées par des sociétés privées. Se reporter aux pages jaunes de l'annuaire, rubrique Désinfection, Désinsectisation, Dératisation.

Les personnes désirant suivre la formation PSC1
(Formation Premiers Secours)
→ Contacter le Commandant Pascal COUTANT
au **06 24 04 29 84**

Le Centre de Secours de Boulay-Bricy-Coinces recrute, vous pouvez prendre contact avec le chef de Centre ou par Mail : pascal.coutant@sdis45.fr

Le Président de
l'Amicale des Sapeurs Pompiers :
Patrice BEPOIX

www.amicale-sp.com
contact@amicale-sp.com / ***06 02 07 20 39***

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Boulay
Bricy
Coinces

COMITE DES FETES

Contacter le Président
Cyrille Lassauce
comite.fetes.boulay@gmail.com
tel : 06 08 31 91 19

Comme 2020, l'année 2021 ne fut guère propice aux manifestations festives ! Pourtant, dans ce climat de morosité sanitaire, chacun avait bien besoin de se divertir, de rire et de partager de joyeux moments !

Mais c'est la reprise, bientôt nous pourrons dire : **Bas les masques !** (enfin, on l'espère !)

Si, lors de notre vide-grenier du 19 septembre, le ciel avait choisi de doucher notre enthousiasme sous des trombes d'eau, il a su se faire pardonner pour la marche du 19 octobre en offrant aux 70 participants un magnifique moment d'été indien !

Le groupe des cyclistes

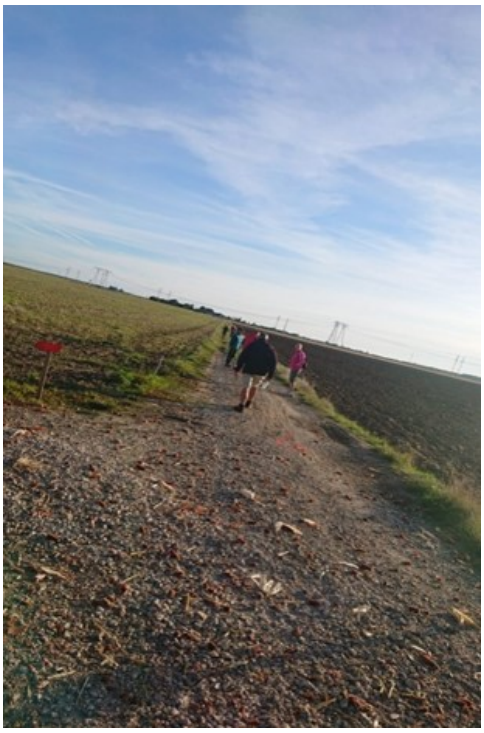

Comme l'an passé, les lutins ont déposé la boîte à lettres du Père Noël près de l'église et ils ont goûté au charme de notre commune le temps de répondre à nos petits anges !

Plein de projets fourmillent pour 2022 ! A vos agendas !

Fête de la bière	le 05/03/2022
Fête de la musique	le 17/06/2022
Fête Nationale	le 13/07/2022
Fête du sport	le 17/09/2022
Vide-grenier	le 18/09/2022

Rejoignez-nous au Comité des fêtes !

Nous avons besoin de volontaires,

alors n'hésitez-pas à nous contacter !

FOOTBALL CLUB
BOULAY - BRICY - GIDY

Contacts / Informations sur la vie du Club :

CROSNIER Laurent	*06 10 56 52 26*
DERWEY Delphine	*06 12 85 46 49*
VAILLANT Thierry	*06 54 25 49 06*

Siège : **Complexe Sportif «*Le Gideum*»**
45520 GIDY

Ligue du Centre
Val de Loire

Equipes engagées pour la saison 2021/2022

U7 : 2 équipes engagées sur les plateaux le samedi matin. Entraînement le mardi 18H à 19H
U9 : 3 équipes engagées pour les plateaux le samedi matin. Entraînement le mercredi 18H15 à 19H30
U11 : 2 équipes pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi et le jeudi 19H15 à 20H30
U13 : **2** équipes pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi et le jeudi 18H30 à 20H00
U15 : **2** équipes en entente avec FCAC pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi et le jeudi 18H30 à 20H00
U17 : 1 équipe en entente avec FCAC pour les matchs le samedi après-midi.
U19 : 1 équipe en entente avec FCAC pour les matchs le samedi après-midi
Seniors : 2 équipes pour les matchs le dimanche après-midi.
Entraînement le mercredi et le vendredi 19H15 à 20H45 pour ces 3 catégories

Nous vous présentons les membres et dirigeants du club pour la saison 2021/2022

Président:	CROSNIER Laurent
Vice-Président :	VAILLANT Thierry
Secrétaire :	DERWEY Delphine
Trésorier :	BEAUJOUAN Christel
Trésorier Adjoint :	VAILLANT Jézabelle
Animateur U7 :	CROSNIER Laurent, PAROU Thibaud
Animateur U9 :	BEAUJOUAN Romain, BRUNEAU Brice
Animateur U11 :	LANOUX Baptiste, ABBEY Darius
Animateur U13 :	ESCH Romain, SEVESTRE Mathieu, PRADEAU Sébastien
Animateur U15 :	DERWEY Jérôme, CHAPUT Jean-Philippe
Animateur U17 :	ANGAMA Richard,
Animateur U19 :	PILLAVOINE Fabien,
Seniors :	DOYE Didier, VAILLANT Thierry
Responsable terrains :	MAUPOME Geoffroy

Le mot du Président

Pour cette saison 2022/2023, finir en haut de tableau en 3° division pour les seniors.
Que la saison se déroule jusqu'à la fin pour que les enfants se fassent plaisir en réalisant leur passion.

Rendez-vous sur notre site internet
fcbbg45.footeo.com
pour suivre notre histoire au quotidien.

Je présente à tous les joueurs petits et grands ainsi qu'à leur famille tous mes vœux pour l'année 2022.

L'AMICALE DE LA FANFARE

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année musicale 2022

Après 2 années très compliquées pour les raisons sanitaires, il est temps de retrouver une vie normale avec le plein de musique pour égayer notre quotidien.

Si vous pratiquez ou avez pratiqué un instrument, la Fanfare de Boulay-Les-Barres serait heureuse de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et décontractée, 2 mardis par mois. Les répétitions se déroulent à la salle des fêtes de Boulay-Les-Barres à 20h30.

Cette année encore, aucune manifestation n'a pu se dérouler. Cependant, nous vous invitons à découvrir nos différentes manifestations de la commune et ses environs, où vous pourrez à nouveau nous écouter bientôt, je l'espère.

Fêtes scolaires : Défilé du Carnaval de l'école maternelle / Défilé du Carnaval

Animations musicales : Concert de Printemps / Fête de la musique / Noël de Bricy

Les cérémonies: Les 08 mai et 11 novembre à Boulay, Bricy et Coinces / La retraite aux flambeaux le 13 juillet à Boulay

Les fêtes religieuses : La traditionnelle Messe des Croix de Moisson / Messe de Ste Cécile et Ste Barbe à l'église de Boulay

à défaut de sorties cette année, voici quelques photos de la Fanfare à ses débuts pour les nostalgiques…

Membres de l'Amicale :
Président : Julien PINSARD
Vice-président : Aurélien PINSARD
Secrétaire : Marie-Pierre AKCAY-AVRIL
Trésorier : Julien FOUCHER

SOUS LA DIRECTION DE JULIEN PINSARD ET HELENE HURAULT

Pour plus de renseignements : 06 87 55 82 41 ou julienpinsard@hotmail.com

CLUB DU BEL AUTOMNE

Présidente:

Amélie BRETON

Vice-Président : Guy BRETON
Secrétaire : Sylvie FICHET
Trésorière : Elisabeth DELALOY

Membres :
Jeanne Marie CHAU, Marie-Lou LARIGAUDRIE, Pierrette ROUSSELLE, Sylviane TOUCHARD, Maurice PIEDALLU

Compte tenu de la situation sanitaire inédite en 2021,

le club n'était pas en mesure de réunir ses adhérents ni d'assurer dans ce contexte des sorties.

Cependant à l'heure où nous écrivons, une éclaircie….

Nous espérons enfin faire notre seule et unique sortie de l'année à l'Auberge Grand Maison de Meaucé en décembre.

Nous souhaitons vivement que pour l'année 2022 nous puissions reprendre nos activités habituelles et organiser des rencontres.

En Attendant de tous se revoir, nous souhaitons un très belle année 2022 à tous et accueillons avec grand plaisir toutes les personnes de plus de 60 ans.

KICK BOXING

Président :
Philippe DE CASTRO
06 07 03 99 32

Le petit mot* de *Fidel

Après 18 mois d arrêt nous avons repris les cours mi octobre en espérant que ça continue.
Je vous souhaite de bonnes fêtes fin d'année en espérant une meilleure année 2022

Bien sportivement

Entraînements
Ils ont lieu à:

Ormes :
le **mardi** de **19 h 30** à **21 h 15** pour adultes et enfants à partir de 4 ans

Boulay-les-Barres :
le **jeudi** de **19 h 30** à **21 h 15**

Rappel : Cours à la carte **1 €** (pour Boulay et Bricy).

BRICY - BOULAY TENNIS CLUB

2021, une année encore particulière…

Tout comme 2020, l'année 2021 aura été également touchée par la crise sanitaire.

Malgré tout le BBTC a pu compter sur les membres de son bureau pour continuer à faire vivre le club, et sur ses 22 familles adhérentes.

A ce jour 8 enfants participent aux cours le mercredi sur le terrain de Boulay les Barres, 7 enfants le vendredi soir sur le terrain de Bricy, ainsi que 4 adultes.

Depuis l'année dernière, les adhésions se font de septembre à septembre au tarif annuel et unique de 40 € par famille. Toute adhésion ouvre le droit aux cours gratuits pour les enfants.

Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à nous contacter, il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre !

Tous nos adhérents disposent d'une clé leur permettant d'accéder indifféremment au terrain de tennis de Bricy et de Boulay les Barres.

Pour réserver un créneau horaire ?
Rien de plus simple il vous suffit de vous connecter sur https://ballejaune.com/club/bbtc ! 2021 aura également été marquée par le départ de notre trésorier depuis plus de 20 années, Monsieur Jean-Guy ROBLIN qui laisse sa place à Mme Sandrine PRUVOST.

Le BBTC remercie vivement Jean-Guy pour son aide et son investissement durant toutes ces années, et nous lui disons à bientôt sur le terrain…

Le BBTC vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Et n'oubliez pas que toute personne désirant s'investir dans la vie du club est la bienvenue !!!

Pour nous contacter :
Alexandre NOVAES, Président, 07 69 50 74 92
Christelle DIANA, Co-Présidente, 06 88 55 16 38
btc45310@gmail.com

URBANISME

L'année 2022 marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation.

A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique sur un guichet numérique dédié : https://gnau30.operis.fr/terresduvaldeloire/beauceloiretaine/gnau.

Le pétitionnaire conserve toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite.

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine via leur service instructeur commun, ont construit en collaboration avec les communes, un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Cette téléprocédure dont l'accès est gratuit permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne des dossiers suivants :
- DP (Déclaration Préalable)
- CU (Certificat d'Urbanisme d'information et opérationnel)
- PC (Permis de construire)
- PA (Permis d'Aménager)
- DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Ce GNAU permettra également de communiquer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction des actes d'urbanisme.

UN MOT DE LA BASE AERIENNE

La base 123 d'Orléans-Bricy : l'une des plus importantes bases aériennes françaises.

La base aérienne (BA) 123 d'Orléans-Bricy « Charles Paoli » est située à une quinzaine de kilomètres au Nord-Ouest d'Orléans et s'étend sur les communes de Boulay-les-Barres, Bricy, Coinces et Saint-Péravy-la-Colombe. Avec une superficie de 736 hectares et 2400 militaires et civils de la Défense qui y travaillent en permanence, c'est une véritable « ville dans la ville ». Au-delà de son implantation et de ses liens étroits qu'elle aime à entretenir avec son environnement local direct, c'est aussi son activité opérationnelle intense et son engagement dans toutes les opérations militaires françaises qui font sa particularité.

Berceau du transport aérien militaire

D'abord, elle est la base aérienne historique du transport aérien militaire depuis sa création, en 1937. Grace à ses deux pistes aéronautiques (une principale et une dite « tactique »), elle offre une plateforme idéale pour ses deux escadres de transport qui y stationnent. La 61e escadre de transport met en œuvre les A400 M ATLAS avec ses deux escadrons, le 1/61 « Touraine » et plus récemment réactivé, le 4/61 « Béarn ». Pour maintenir en condition opérationnel l'ensemble de la flotte de ce fleuron du transport aérien militaire, l'escadron de soutien technique aéronautique 15/061 « Loiret » complète l'escadre. La 62e escadre de transport est, quant à elle, composée de l'escadron de transport 2/61 « Franche-Comté », équipé de C-130H HERCULES, de l'escadron de transport 3/61 « Poitou », dédié aux opérations spéciales et équipé de C-160 TRANSALL, de C-130H et de DHC-6 TWIN-OTTER. Le maintien en conditions opérationnelles est assuré par les mécaniciens de l'escadron de soutien technique aéronautique 15/062 « Besançon ». Toujours côté transport aérien, la BA 123 abrite aussi le centre d'instruction des équipages de transport (CIET) qui dispense chaque année des cours de connaissances techniques et de procédures à 1.200 stagiaires, français et étrangers. Il dispose de deux simulateurs de vol sur A400M.

« Maison mère » des forces spéciales Air

Outre la partie volante (la plus visible de nos riverains), la BA 123 est également la « maison-mère » des forces spéciales de l'armée de l'Air et de l'Espace. Nul n'ignore que le commando parachutiste de l'Air n°10 (CPA 10) y est historiquement stationné. Cette unité de l'ombre aux faits d'armes régulièrement mis en lumière opère aux côtés des autres unités des forces spéciales françaises et étrangères notamment sur des missions telles que l'extraction de ressortissants, la récupération et le sauvetage aérolargué ou la reconnaissance de terrain de posé d'assaut. Mais l'année 2020 a également vu la création et la montée en puissance d'une Escadre force commando Air. Elle rassemble le CPA 10, mais également le CPA n°30 en provenance de Bordeaux et nouvellement labellisé « forces spéciales », spécialisé dans la récupération de personnel isolé, l'appui aérien et l'appui feu air-sol. Le centre Air de saut en vol complète l'escadre pour l'activité parachutiste des troupes aéroportées et sportives.
Mais bien d'autres unités de l'armée de l'Air et de l'Espace stationnent également sur la base et concourent aux missions de protection, de connaissance et d'anticipation (renseignement), ou encore de projection.

Aux commandes, le colonel Guillaume Vernet

A la tête de cette base dont l'activité ne cesse de croître, le colonel Guillaume Vernet, 43 ans, a pris son commandement en septembre dernier. Pilote d'hélicoptère, il a notamment commandé l'escadron d'hélicoptère 1/67 « Pyrénées » en Gironde, unité des forces spéciales Air. Il a également était le premier pilote en échange dans l'US Air Force, mandat au cours duquel il a effectué plus de 200 missions de guerre et a reçu la *Distinguished Flying Cross with Valor*. Il reste le seul français à avoir reçu cette distinction américaine à ce jour depuis la fin du 2ème conflit mondial.

Colonel Guillaume Vernet

INFOS PRATIQUES

A compter du 1er Janvier 2022, les consignes de tri évoluent.
Tous les EMBALLAGES sont à mettre au recyclage
Le jour de ramassage des poubelles change également, il s'agira maintenant du

Mercredi

Une Végétrie pour 2022 :

Au vu de la quantité de végétaux déposés en déchetterie et de l'accès difficile pour les usagers pendant les périodes de fortes productions il était nécessaire de trouver une solution. C'est à Sougy, en plein centre du territoire, qu'ouvrira au printemps 2022 la végétrie du SIRTOMRA.

Une végétrie est une déchetterie réservée aux déchets verts. Les végétaux sont déposés à même le sol par les usagers. Ceux-ci seront ensuite chargés dans un camion qui les déposera directement à la plateforme de compostage.

CE SERVICE APPORTERA AUX USAGERS :

- Un confort pour le vidage des végétaux
- Un gain de temps
- Un volume autorisé plus important qu'en déchetterie

L'accès sera autorisé pour tous les usagers du territoire avec une ouverture prévue entre 2 à 3 jours par semaine au démarrage.
•Les professionnels seront acceptés à condition de présenter la carte de déchetterie.

En déchetterie d'Artenay et de Patay nous garderons à disposition une seule benne de déchets verts pour les petits apports (tonte de pelouse, feuilles…). Ainsi un quai sera libéré afin d'y mettre une benne bois, permettant la valorisation des palettes, planches... qui sont actuellement dirigées vers le tout venant

www.sirtomra.fr

La Collecte

MON JOUR DE COLLECTE MERCREDI

Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte du jour férié et des jours suivants est décalée d'une journée.

PRÉSENTATION À LA COLLECTE :

- Mes ordures ménagères : dans un bac à la norme EN 840 à ma charge
- Mes emballages et mes journaux-magazines : en VRAC dans le bac à couvercle jaune mis à ma disposition par le syndicat

Sortir ses bacs (de façon accessible pour le ripeur) :

- La veille au soir pour les collectes du matin
- Avant midi pour les collectes de l'après midi

CONTENEUR À VERRE PRÈS DE CHEZ MOI Près du cimetière

J'y mets les pots, les bocaux et les bouteilles mais pas la vaisselle ni les vitres

CONTENEUR À TEXTILE LE PLUS PROCHE Près du cimetière

J'y mets les vêtements, les articles de maroquinerie, les chaussures et le linge de maison (même usagés), le tout regroupé dans un sac plastique (d'un volume adapté à la trappe).

la Déchetterie

	Horaires de la Déchetterie de PATAY	
Lundi	9 h -12 h	14 h -17 h
Jeudi	*9 h -12 h	13 h -17 h
Vendredi	fermé	14 h -17 h
Samedi	9 h -12 h	14 h -17 h

*** du 1er mai au 31 octobre**

Les Déchetteries sont fermées les jours fériés

PENSEZ AU COMPOSTAGE

Pensez à trier vos déchets organiques et à les sortir de votre poubelle d'ordures ménagères pour en faire du compost.

Le SIRTOMRA participe à hauteur de 30€ pour l'acquisition de votre composteur.

Renseignements : www.sirtomra.fr ou 02 38 91 58 95

Nouvelle règlementation

Depuis **1er avril 2020**, les déchets ménagers doivent être collectés dans des Bacs aux normes EN820.
Tous les habitants devront posséder ce style de poubelles.
Les bacs de collecte devront être mis sur la chaussée la veille au soir et **retirés** au plus tard le lendemain.
En aucun cas les bacs ne doivent rester sur la chaussée en permanence sous peine de verbalisation.

Rappel : *En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au jour suivant.*

Site internet : **sirtomra.fr**

Courrier:
SIRTOMRA
Mairie Annexe
6 rue Félix Desnoyers
45170 Neuville aux Bois

Tél : **02 38 91 58 95**

Email: sirtomra@wanadoo.fr

ADMR

Elle propose :

Portage de Repas à Domicile. Services à Domicile tels que le ménage, le repassage, les courses et les soins infirmiers.

BD de Vaucouleurs à PATAY (tel : **08 90 71 72 12**)

Jamais seul avec FILIEN 24 h sur 24. Un médaillon qui se porte à votre cou. En cas de problème, vous appuyez sur un bouton et vous êtes aussitôt en contact avec une Personne compétente.

Tél. : **03 29 86 77 77** ou **filien@filien.com**

FAMILLES RURALES

Service de Maintien à Domicile de Personnes, retraitées ou non, ayant des problèmes de santé et de garde à Domicile.

Coordinatrice à la Mairie de PATAY :

Tél. : **02 38 80 81 29** ou **02 38 80 81 27** (Répondeur) Lundi - Mercredi - Vendredi (11 h 00 - 13 h 00)

BEAUCE VAL SERVICE

L'Association gère un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile auprès des Personnes âgées et/ou handicapées des Cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay. Ce service assure une prise en charge globale des besoins de la Personne en leur proposant les Services suivants :

- Service de soins infirmiers à Domicile,
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile,
- Aide à la Vie quotidienne,
- Portage de Repas,
- Garde de jour et de nuit, Téléassistance,
- Transport accompagné (véhicule aménagé pour Personnes âgées et/ou handicapées).

Adresse : 4, rue du Docteur Pierre-Legris 45310 PATAY

Tél. : **02 38 74 62 25** Courriel : **beauce-val-service@wanadoo.fr**

HAD

Les établissements d'HAD délivrent, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés (24h/24 et 7j/7) par une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmiers, aide-soignant, pharmacien, psychologue, assistant-social,..). Les soins délivrés en HAD se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par leur complexité, leur durée et la fréquence des actes. L'HAD concerne des patients de tous âges et permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement.

Ces offres de soins peuvent s'additionner, en effet, il est possible de mettre en place l'équipe de l'HAD en soutien à des prises en soin déjà effectives d'infirmier(e)s libéraux, de SAAD ou SSIAD. Votre médecin traitant pourra vous aiguiller vers le service qui répondra au mieux à votre besoin.

L'HAD ne pourra intervenir que si les soins ne peuvent être fait par ces professionnels.

BESOIN D'INFORMATION SUR L'HAD ?

CHLOE - INFIRMIERE EN HAD - 06.49.85.30.80 ou IDELIAISON.HADORLEANS@LNA-SANTE.COM

MAISON DE JUSTICE

Avenue de la Bolière

Centre Commercial 2002 - 1er Etage

45100 ORLEANS Tél. : **02 38 69 01 22**

Des permanences juridiques gratuites sont là pour vous aider et vous informer. Placée sous l'autorité du Ministère de la Justice, cette Maison a pour mission de permettre à l'Institution Judiciaire d'être plus proche, plus accessible, plus rapide et plus compréhensible ; (Protection Judiciaire de Jeunesse, Aide aux Victimes, Conflits, Droits de l'Enfant, Litiges de voisinage, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation...).

VETERINAIRE A DOMICILE

Consultations, Echographie, Laboratoire d'analyses,

Soins dentaires et Chirurgie, Fin de Vie.

Et tout cela directement chez vous

Vetmobile.fr **07 66 55 40 15**

PROTECTION de L'ENFANCE

Mission du Conseil Général du Loiret. Vous connaissez un Enfant en danger ou en risque de danger ?
Agissez, composez le **119**

COMITE NATIONAL de VIGILANCE contre la MALTRAITANCE des PERSONNES ÂGEES

Des situations, des comportements qui méritent une attention particulière.
Pour vous aider dans vos démarches :
Tél. : **0 821 08 09 01**

RESEAU d'ECOUTE d'APPUI et ACCOMPAGEMENT des PARENTS

Ils s'adressent à tous les Parents et les aident dans leur rôle éducatif, lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés avec leurs Enfants.

Pascale LETANG-DECRUCQ / Caf du Loiret

Tél. : **02 38 51 50 43**
Fax. : 02 38 51 50 57
Mail : eaap45@caforleans.cnafmail.fr

ALLO, SERVICE PUBLIC

La première réponse à vos questions administratives
Tél. : **3939**

Le CONCILIATEUR de JUSTICE

La Cour d'Appel d'ORLEANS a désigné un Conciliateur de Justice.

Contact : Antoine VENNEKENS
Mairie de PATAY (1er jeudi de chaque mois, 9 h 00 - 12 h 00 et sur Rendez-Vous).
Tél. : **02 38 80 81 02**

Conciliateur : cette personne a pour mission de susciter le règlement amiable des conflits privés.

UTAS

Assistance Sociale du Secteur Ouest Orléanais :
44, rue de Châteaudun 45130 MEUNG-sur-LOIRE
Tél. : **02 38 46 57 57** Standart 02 38 46 57 79 Accueil 02 38 46 57 49 Secrétariat de Zone

COMMERCES AMBULANTS

Emplacements : Place de l'Eglise

« Boucherie du bourg » : mercredi / 8h30 - 10h00 (Commandes au **06 81 29 44 67**)

« Ariane Pizz » : jeudi / 17h00 - 21h00 (Commandes au **06 19 18 99 74**)

CULTE CATHOLIQUE

***La Paroisse de Chevilly**, dont dépend Boulay-les-Barres, est rattachée au Pôle Orléans Patay Sainte Jeanne d'Arc*

***Père Salwomir Ziobro** (Artenay), prêtre responsable des groupements d'Artenay, Chevilly, Epieds et Patay (Il remplace Père Augustin Gurgul qui, pour raison de santé, ne peut accomplir pleinement se mission)*
Tél: 02 38 80 00 66

***Père Tadeusz Honko** (Gidy) à mi-temps sur le secteur et mi-temps pour la mission polonaise*

Offices : *BOULAY,* 2e samedi du mois (18 h 30)
BRICY, 4e samedi du mois (18 h 30)

Informations pratiques :

Mariage : les fiancés contactent le Père Slawomir pour fixer une date. Le prêtre les met en relation avec l'équipe liturgique pour l'organisation de la cérémonie et des chants.
Baptême : Contactez la paroisse.
Obsèques : La famille du défunt contacte les Pompes Funèbres qui informent le Prêtre. Le Prêtre contacte la famille et la met en relation avec l'équipe liturgique pour l'organisation de la cérémonie et des chants.
Inscription au catéchisme *: (à partir du CE2)*
Mme Jocelyne CHAU : **02-38-75-32-57**
Jocelyne.chau@wanadoo.fr

Diocèse d'Orléans : www.orleans.catholique.fr
KTO: ktotv.com

CULTE PROTESTANT

Tél. : **02 37 32 16 33**

Restez informés : Grâce à l'appli Panneau Pocket soyez informés de l'actualité de la commune

CLIC
ENTRAIDE-UNION

<u>Un dispositif de proximité gratuit</u> pour répondre à vos questions :

Le CLIC [Centre Local d'Information et de Coordination] est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil à destination des personnes de 60 ans et plus.

A titre individuel :

Il informe par téléphone, par courriel ou rendez-vous au bureau sur :

- Les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance, la mobilité, l'adaptation du logement,
- Les structures d'hébergement temporaire ou permanent,
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'action sociale des caisses de retraite, la Carte Mobilité Inclusion (CMI)…..

Le CLIC peut également intervenir à votre domicile après mandatement par la CARSAT Centre Val de Loire afin de réaliser une évaluation des besoins.

Sur le plan collectif :

Le CLIC met en œuvre et coordonne sur le territoire des <u>actions de prévention</u> de la perte d'autonomie :

- Des ateliers numériques sur Tournoisis et Bricy
- Des ateliers code de la route et conduite sur Sougy et Coulmiers
- Des après-midi prévention domicile sur les 33 communes du territoire

Le CLIC co-anime également le **Café des Aidants® Loire Beauce** :

- Lieu d'information, de rencontre, d'écoute et d'échange pour les proches aidants quels que soient la pathologie, le handicap ou l'âge de la personne aidée.
- Animé par un psychopraticien et un travailleur social, un thème est proposé afin que les participants puissent échanger conseils et expériences.
- Accès libre et gratuit, un lundi par mois à 14h30 au Centre Associatif et Culturel de Chaingy

La liste des actions peut être retrouvée sur la page Facebook du CLIC. Il est aussi possible de recevoir les invitations par mail.

L'ASSOCIATION CLIC ENTRAIDE-UNION, située au 8A Rue du Dolmen à **Epieds-en-Beauce** intervient sur les anciens cantons **d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.**

<u>Tel</u> : 02 38 74 62 40 <u>Mail</u> : clic.entraideunion@gmail.com

<u>Contact</u> : **Céline CHAUVET** - coordinatrice.

NOS COMMERCES ET ENTREPRISES

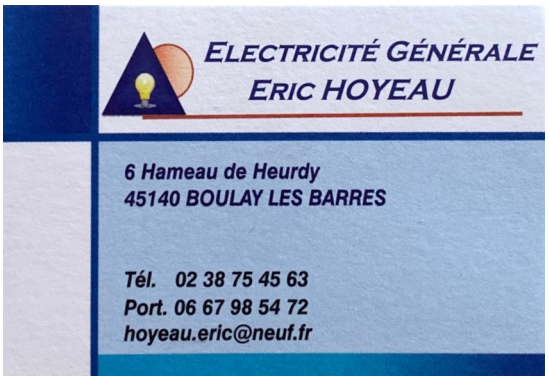

ETAT CIVIL

Le conseil municipal présente toutes ses excuses pour l'oubli du décès de

Mme Béchard survenu le **03/03/20** à Patay mais ayant vécu de belles années sur la commune.

Ils se sont dit « OUI »

Charles SOULAS et Laura DE AZEVEDO le 28 Août
Daroueche HAFIDOU et Haïriya DJAFFAR le 30 Octobre

Bienvenue aux bébés

Nina DOUBLIER le 28 mars,
Ewen BAURET le 6 Avril,
Alphonse LAMBRON le 17 Avril,
Liam DURIEUX GANDOLFO le 9 Septembre,
Jules LADRA le 25 Septembre,
Charly CHATELAIN le 29 Décembre

Ils nous ont quittés

Gilles MARTEAU le 7 Juin
Marcelle MINIERE le 07 Novembre

Répertoire

MAIRIE - Le Bourg
Tél. : **02 38 75 33 25** - *Courriel :* mairie.boulaylesbarres@gmx.fr
Fax : 02 38 75 47 44

POMPIERS..... *Tél. :* **18** ou **112**

SAMU ..... *Tél.* : **15**

CHR Orléans..... *Tél. :* **02 38 51 44 44**

CENTRE ANTI-POISONS..... *Tél. :* **02 47 64 64 64**

EDF (Service dépannage)..... *Tél. :* **02 38 44 06 55**

GENDARMERIE NATIONALE..... *Tél. :* **17**

GENDARMERIE PATAY - Rue Villeneuve..... *Tél. :* **02 38 52 39 80**

GENDARMERIE de L'AIR..... *Tél. :* **02 38 75 45 37**

L'opération «Tranquillité Vacances » est toujours d'actualité même pour des séjours de courte durée. Signalez vos absences auprès de la Gendarmerie de Patay. Informez-nous de tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation à la commission d'un délit. Il n'y a pas de mauvais renseignements.

NUMERO EUROPEEN pour tous les SECOURS..... **112** (A partir d'un Portable)

CABINET d'INFIRMIERE à ORMES et à Domicile
Mme Francine ROUSSEAU ..... *Tél. :* **02 38 74 01 39 - 06 87 16 42 34**

ECOLE MATERNELLE « Les Barres »..... *Tél. :* **02 38 75 33 12**

ECOLE ÉLÉMENTAIRE « Bricy »
Direction et Classes : 30, rue de l'Orme Creux..... *Tél. :* **02 38 75 32 83**
Classes : 750, Grande rue..... *Tél. :* **02 38 75 38 62**

RESTAURANT SCOLAIRE des BARRES..... *Tél. :* **02 38 75 35 08**

GARDERIE Périscolaire..... *Tél.* : **06 82 35 82 07**

Ne pas appeler durant le service de restauration scolaire (10 h 00 - 16 h 00)
En dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message sur le répondeur

ASSISTANTES MATERNELLES (s'adresser au RAM)

RAM (Relais Assistantes Maternelles)..... *Tél. :* **02 34 32 86 58**

Calendrier 2022

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	S		1	M		1	M		1	V		1	D		1	M	
2	D		2	M		2	M		2	S		2	L		2	J	
3	L		3	J		3	J		3	D		3	M		3	V	
4	M		4	V		4	V		4	L		4	M		4	S	
5	M		5	S	Théatre du Cerf Volant	5	S	Fête de la Bière	5	M		5	J		5	D	
6	J	Galette du Club du Bel Automne	6	D	Repas des Anciens	6	D		6	M		6	V		6	L	
7	V		7	L		7	L		7	J		7	S		7	M	
8	S		8	M		8	M		8	V		8	D	Céremonie du 8 Mai	8	M	
9	D		9	M		9	M		9	S	Chaloupée du Club du Bel Automne	9	L		9	J	Repas de l'amicale des anciens de Bricy
10	L		10	J		10	J		10	D		10	M		10	V	Fête de fin d'année de l'école maternelle
11	M		11	V		11	V		11	L		11	M		11	S	Tournois de tennis
12	M		12	S		12	S		12	M		12	J		12	D	
13	J		13	D		13	D	Repas des Anciens	13	M		13	V		13	L	
14	V	Acceuil des nouveaux habitants de Bricy	14	L		14	L		14	J		14	S		14	M	
15	S		15	M		15	M		15	V		15	D		15	M	
16	D		16	M		16	M		16	S		16	L		16	J	
17	L		17	J		17	J		17	D		17	M		17	V	Fête de la musique
18	M		18	V		18	V		18	L		18	M	Concours Chaloupée du Club du Bel Automne	18	S	
19	M		19	S		19	S	Loto du Foot	19	M		19	J		19	D	
20	J		20	D		20	D		20	M		20	V		20	L	
21	V		21	L		21	L		21	J		21	S		21	M	
22	S		22	M		22	M		22	V		22	D	Vide Grenier / Bourse expo auto-moto	22	M	
23	D		23	M		23	M		23	S		23	L		23	J	
24	L		24	J		24	J		24	D		24	M		24	V	Fête de fin d'année de l'école maternelle
25	M		25	V		25	V		25	L		25	M		25	S	Tournois de foot à Gidy
26	M		26	S		26	S		26	M		26	J		26	D	
27	J		27	D	Loto du Comité des Fêtes	27	D		27	M		27	V		27	L	
28	V		28	L		28	L		28	J		28	S		28	M	
29	S					29	M		29	V		29	D		29	M	
30	D					30	M		30	S		30	L		30	J	
31	L					31	J					31	M				

MANIFESTATION A BOULAY LES BARRES

MANIFESTATION A BRICY

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	V		1	L		1	J		1	S	Concours de belote	1	M		1	J	
2	S	Tournoi de pétanque	2	M		2	V		2	D		2	M		2	V	
3	D		3	M		3	S		3	L		3	J		3	S	
4	L		4	J		4	D	Loto du club du bel automne	4	M		4	V		4	D	
5	M		5	V		5	L		5	M		5	S		5	L	
6	M		6	S		6	M		6	J		6	D		6	M	
7	J		7	D		7	M		7	V		7	L		7	M	
8	V		8	L		8	J		8	S		8	M		8	J	Repas de l'amicale des anciens de Bricy
9	S		9	M		9	V		9	D		9	M		9	V	
10	D		10	M		10	S	Fête des croix de moisson	10	L		10	J		10	S	
11	L		11	J		11	D		11	M		11	V	Céremonie du 11 novembre	11	D	
12	M		12	V		12	L		12	M		12	S	Messe de Sainte Cecile	12	L	
13	M	Festivités du 14 Juillet	13	S		13	M		13	J		13	D		13	M	
14	J	Fête du 14 Juillet	14	D		14	M		14	V		14	L		14	M	
15	V		15	L		15	J		15	S		15	M		15	J	
16	S		16	M		16	V		16	D		16	M		16	V	
17	D		17	M		17	S	Fête du sport	17	L		17	J		17	S	
18	L		18	J		18	D	Vide Grenier du comité des fêtes	18	M		18	V		18	D	
19	M		19	V		19	L		19	M		19	S		19	L	
20	M		20	S		20	M		20	J		20	D	Bourse aux jouets	20	M	
21	J		21	D		21	M		21	V		21	L		21	M	
22	V		22	L		22	J		22	S		22	M		22	J	
23	S		23	M		23	V		23	D		23	M		23	V	
24	D		24	M		24	S		24	L		24	J		24	S	